



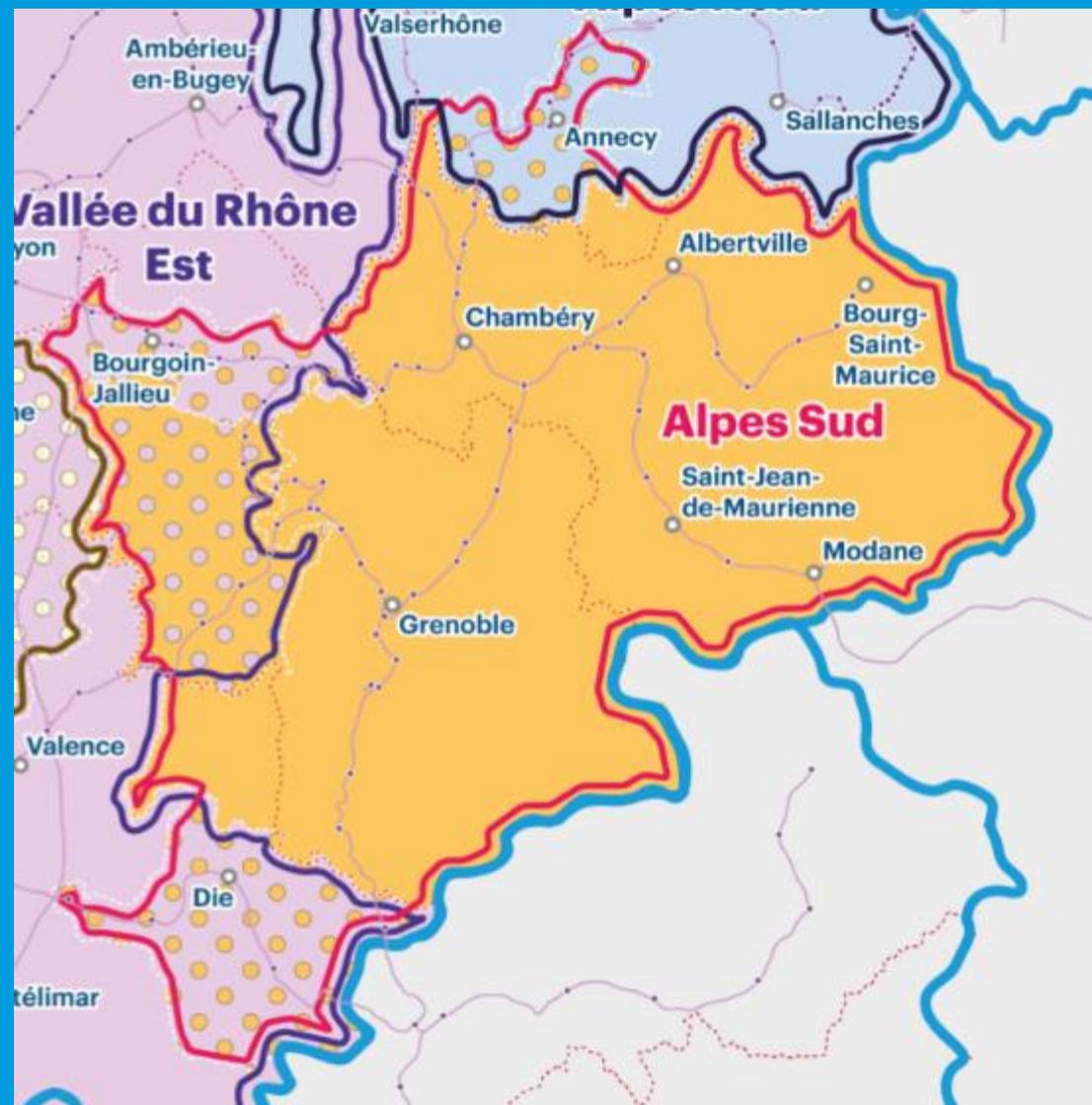
La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

COMITÉ TECHNIQUE ALPES SUD

Réunion du 1er juillet 2025

à CHAMBERY



DÉROULÉ :

1. Evolution de la concertation

2. Bilan TER

- Bilan TER 2024 et 1^{er} trimestre 2025
- Matériel roulant et installations de maintenance

3. Services Annuels TER 2025 et 2026

- Travaux programmés
- Evolutions de desserte

4. Intermodalité et la multimodalité

- Transports interurbains et scolaires
- Aménagements dans les gares (routière, ferroviaire, Accessibilité)

5. Perspectives

6. Actualités services usagers

- Evolution des médias Oûra

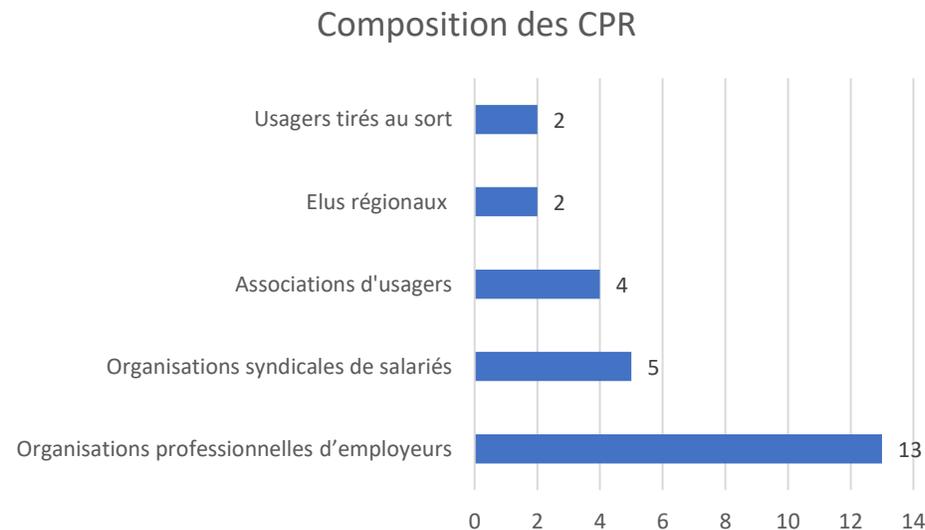
EVOLUTION DE LA CONCERTATION

INSTANCE DE CONCERTATION COMPLEMENTAIRE

La modification de l'article L1231-5 du Code des transports, nous impose une refonte du Comité Régional de Partenaires.

Le dispositif de concertation va donc évoluer avec la mise en place d'un Comité de Partenaires Régional complémentaire qui devra se prononcer notamment sur **l'évolution et le financement de l'offre de transports**. Cette évolution a été approuvée lors de la Commission permanente du 23 mai.

La composition de ces nouvelles instances est la suivante :



Trois niveaux

Nouveau

Régional

Local

Comité des Partenaires Régional (CPR)

Région AOM R =
Comités de mobilités (COMOB)
Comités techniques préparatoires

Région AOM L =
Comités des partenaires locaux (CPL)

Se prononce sur l'évolution et le financement de l'offre de transport

Avant toute évolution **substantielle** des offres et services de mobilité, se rassemblent au minimum une fois par an

Représentants des organisations professionnelles d'employeurs (Chambres consulaires), des organisations syndicales de salariés, des associations présentes sur le territoire, notamment d'utilisateurs ou d'habitants usagers, ainsi que des habitants tirés au sort

- Représentants du monde économique,
- Organisations syndicales de salariés,
- Associations d'utilisateurs présentes sur le territoire,
- Habitants tirés au sort

-> 1 CPR sur l'ensemble de la région

→ 5 COMOB
→ 5 COTECH préparatoires

→ 31 CPL
(a minima un par bassin de mobilités)

Ordre du jour :

Tout sujet impliquant des évolutions et un financement de l'offre de transport

Ordre du jour :

Dessertes ferroviaires
Dessertes cars structurantes
Services de mobilités / tarification régionale
Autres actions régionales (planification, ...)

Ordre du jour :

Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant
Et tarification et services associés

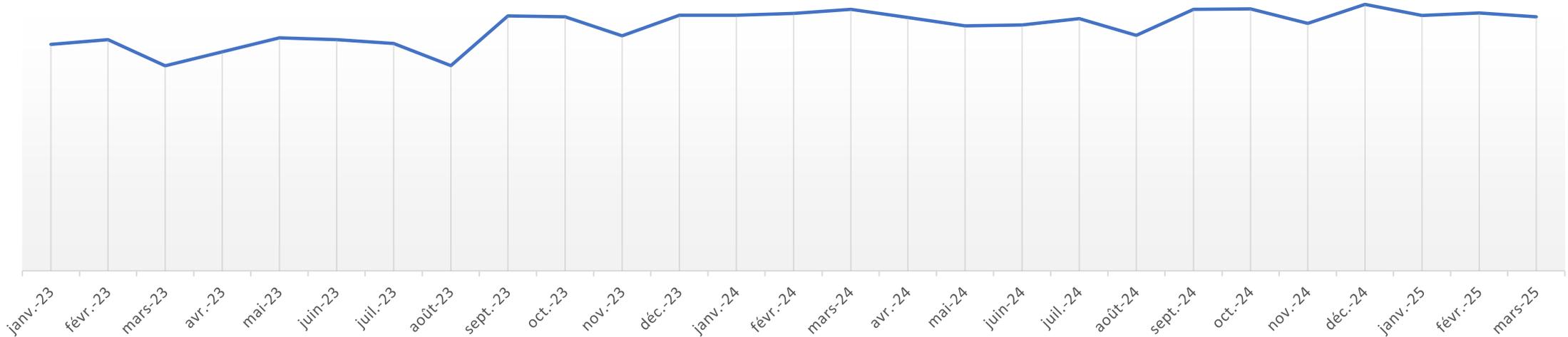
1. Bilan TER

Bilan TER 2024 et 1^{er} trimestre 2025

Matériel roulant et installations de maintenance

La fréquentation : trafic mensuel TER Auvergne-Rhône-Alpes de janvier 2023 à mars 2025

Trafic TER AURA en Voyages-Km par mois de 2023 à mars 2025



En 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 10% à ce qu'il était en 2023.

Les facteurs ayant contribué au choix de TER comme mode de déplacement en 2024 ont été :

- L'intérêt économique des abonnements pour les déplacements quotidiens par rapport à la voiture, les promotions et tarifs avantageux pour les voyageurs occasionnels ;
- L'attractivité touristique de la région, les multiples sites accessibles avec l'offre TER ;
- Les sensibilités environnementales et la volonté de contribuer à diminuer les émissions de CO₂

Au 1^{er} trimestre 2025, le trafic TER diminue de -1% par rapport au 1^{er} trimestre 2024.

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus abonnés

- En 2024, le trafic des abonnés représente 43% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des abonnés a progressé de +8% en 2024 par rapport à 2023.

Au 1^{er} semestre 2024, le nombre d'abonnements mensuels achetés (en moyenne 58 230 de janvier à juin), auprès de SNCF Voyageurs, était inférieur à l'automne 2023 (environ 60 400 abonnements chaque mois à l'automne 2023).

En septembre, octobre et novembre 2024, **plus de 65 500 abonnements mensuels ont été achetés** (ventes SNCF Voyageurs).

Fin 2024, **plus de 14 900 abonnés annuels** se déplacent en TER Auvergne-Rhône-Alpes (record).

- Au 1^{er} trimestre 2025, trafic des abonnés représente 46% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des abonnés progresse de +1% au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024.

En mars 2025, SNCF Voyageurs a vendu près de **61 800 abonnements mensuels illico** et plus de **15 420 abonnements annuels** (nouveau record).

illico
MENSUEL

illico
MENSUEL
JEUNES

illico
ANNUEL

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS
AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊



La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus occasionnels

- En 2024, le trafic des voyageurs occasionnels représente 57% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des occasionnels a progressé de +11% en 2024 par rapport à 2023.

A fin décembre 2024, **185 645 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes** ont été vendues (+9% par rapport à la même période 2023, déjà un record de vente). Ces cartes ont fait l'objet d'une promotion du 18 au 24 mars 2024 et du 17 juin au 14 juillet 2024.

Durant l'été 2024, **près de 1,5 millions de déplacements** ont été réalisés à bord des TER Auvergne-Rhône-Alpes et LEMAN EXPRESS avec un des 3 tarifs promotionnels : Illico PROMO VACANCES (-40% et gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), Prix Minis (prix ronds en heures creuses, environ -50% par rapport au plein tarif), Billets Pass Rail à 0 €.

- Au 1^{er} trimestre 2025, trafic des occasionnels représente 54% du trafic total TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Le trafic des occasionnels diminue de -3% au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024.



Poursuite de l'expérimentation : dispositif « TER cyclo » printemps-été 2025

Du 1er mai au 28 septembre 2025 :

Réservation obligatoire (sauf pour les abonnés TER sur leur parcours d'abonnement) **et payante (1€)** de la place vélo (réservation disponible uniquement en ligne sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes) sur 4 lignes :

- **Tous les jours** sur les trains TER (effectuant une relation interrégionale) de la ligne **Lyon - (Valence – Avignon) - Marseille**
- **Les samedis, dimanches et jours fériés** sur tous les trains des lignes **Lyon - Genève, Grenoble - Gap et Romans (Valence - Gap) - Briançon**

➔ **Lors des week-ends et jours fériés (en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap) :**

- **Augmentation des capacités d'export des vélos** par retrait ou bâchage de sièges ou par renforts de composition (selon les trains, tenant compte de la fréquentation voyageurs et des possibilités offertes par le matériel) : Lyon – Avignon - Marseille : jusqu'à + 15 places par train et Grenoble – Gap : + 2 à 10 places par train
- **Accompagnement par du personnel dédié** à l'aide à la montée et la descente, stationnement à bord et information des voyageurs

61 000 places vélos sous réservation sur la période sur les 4 lignes

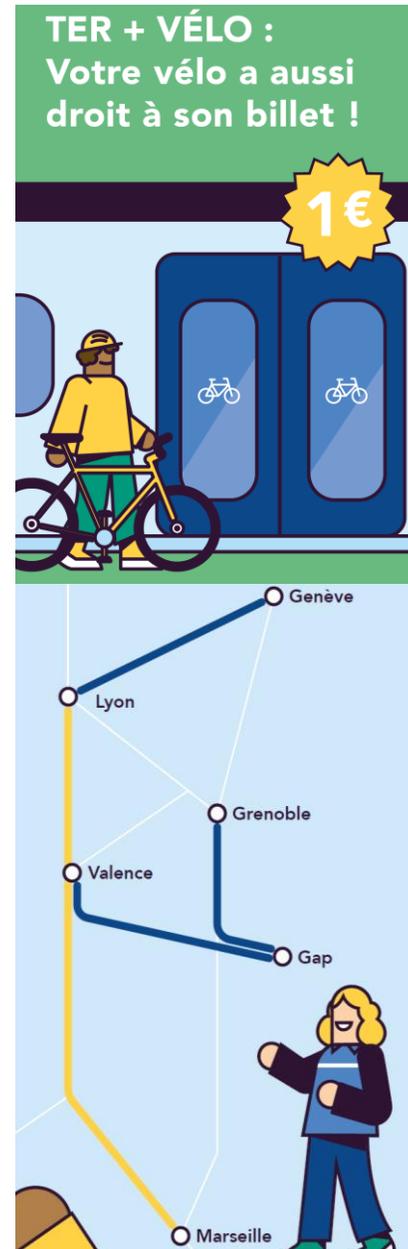
+

7400 places vélos supplémentaires créées dans les trains sur la période :

- 6000 nouvelles places vélos en vallée du Rhône
- 1400 nouvelles places vélos sur Grenoble - Gap

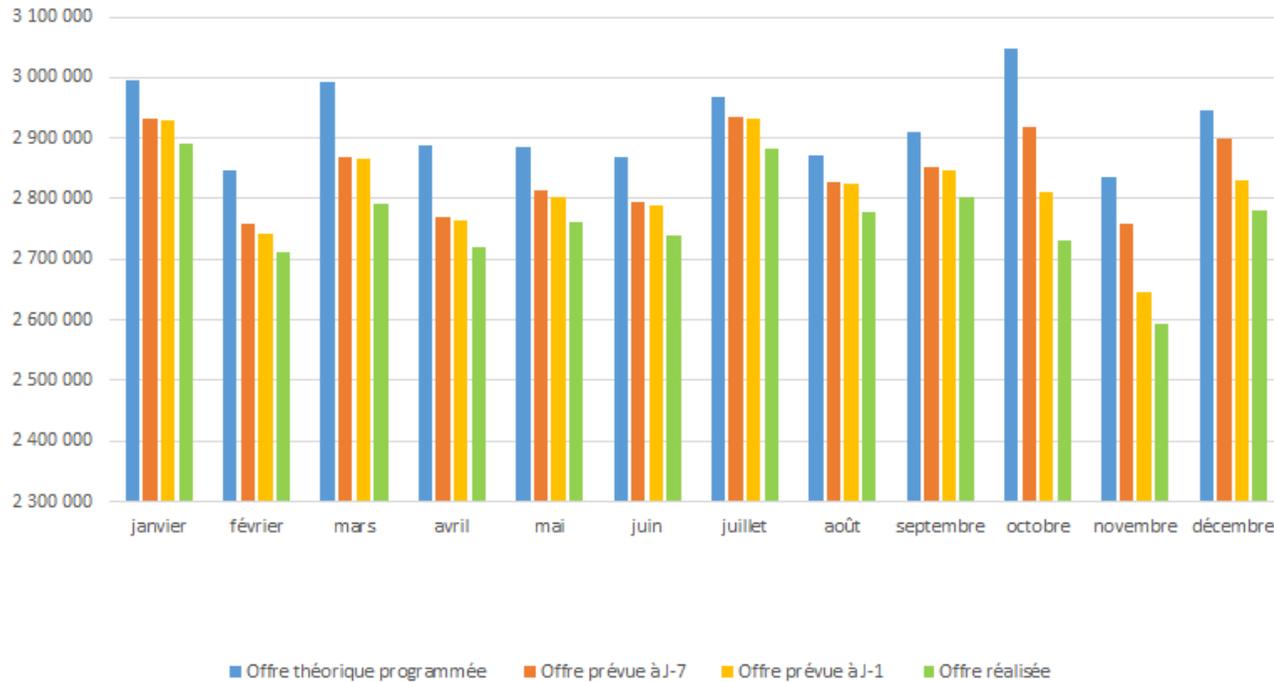
+

Accompagnement dédié à bord



Réalisation / non réalisation de l'offre TER

Service 2024



Source : Rapport Production AURA

En 2024, 94,7% des trains.km programmés ont circulé.

- Les suppressions avant J-7 (**Plans de Transport Adaptés - PTA**) représentent **2,7%** de non-réalisation d'offre par rapport à l'offre théorique programmée. Elles correspondent très majoritairement à des travaux (ex. régénération Clermont-Nîmes, travaux TELT Chambéry-Modane, maintenance caténaire/travaux CCR sur la Vallée du Rhône, bucheronnage sur Lyon-St-Etienne, maîtrise de la végétation et travaux de maintenance sur Lyon-Grenoble et Sillon alpin...)
- Les suppressions entre J-7 et J-1 (**Plans de Transport Perturbés - PTP**) représentent **1 %** de non-réalisation par rapport à l'offre théorique programmée. Elles sont concentrées sur le dernier trimestre et relèvent principalement de causes externes avec les fortes conséquences de l'affaissement d'un talus à St Chamond en octobre et des différentes tempêtes (Leslie le 17/10, Caetano les 21 et 22/11 et Bert le 25/11). A noter également des mouvements sociaux locaux TER (ex. Saint-Etienne le 2/12) ou SNCF Réseau (ex. postes d'aiguillage de la Haute-Loire les 24 et 25/12).
- Les suppressions jour J (trains prévus la veille mais n'ayant pas circulé le jour J) pèsent pour **1,7%** du volume d'offre théorique programmé (soit 600 000 tkms). Les causes relèvent principalement de TER (soins/détresse matériel roulant...), de l'externe (notamment impacts des très nombreuses intempéries : tempêtes, inondations, coulées de boue...) et de SNCF Réseau (ex. perte de commande du poste d'aiguillage de St Etienne Châteaureux en novembre, panne Télécom impactant les circulations au départ/arrivée de Grenoble en mai...).

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024	2025 (à fin mars)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	3862	1050

En 2024, en moyenne 1225 trains ont circulé chaque jour, contre 1113 trains en moyenne en 2023. Le taux de réalisation de l'offre s'améliore légèrement en 2024 (97,7%) par rapport à 2023 (97,6%).

Les mois de mars, octobre et novembre sont marqués par des événements climatiques (tempêtes/éboulements) entraînant des baisses importantes de réalisation d'offre.

Au 1er trimestre 2025, le taux de réalisation de l'offre s'élève à **98,1%**.

Concernant les causes uniquement TER le jour J :

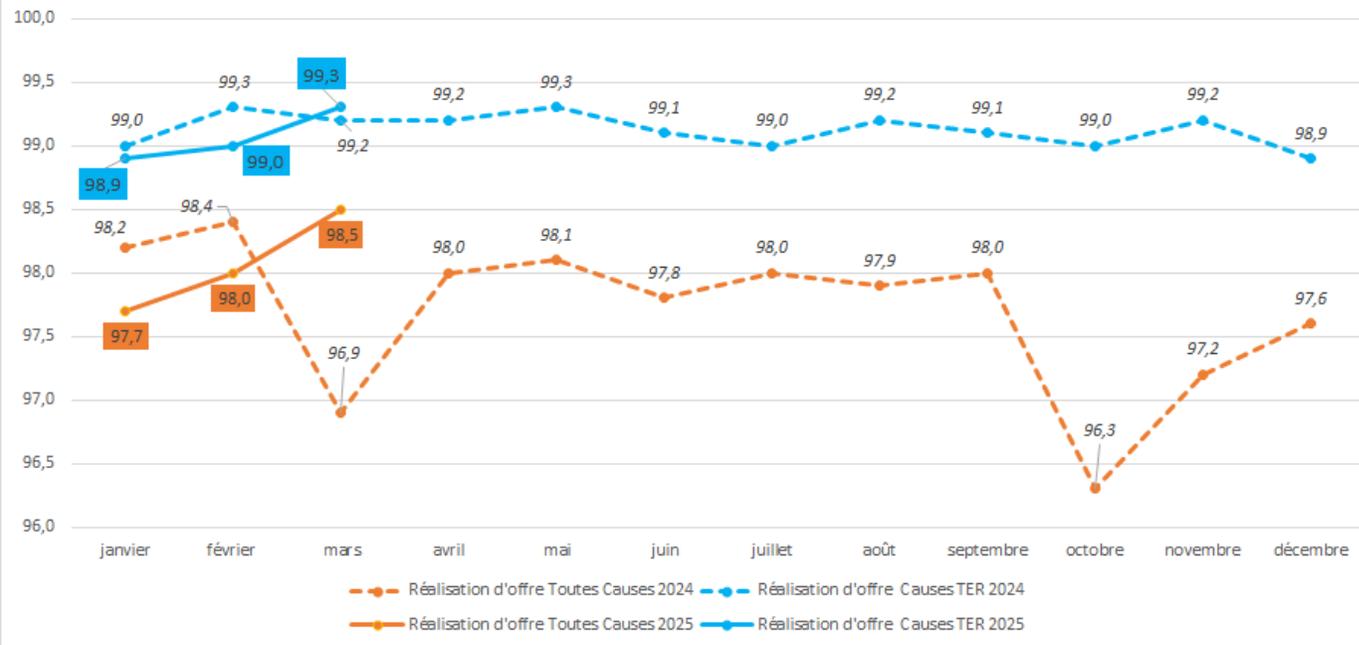
Le taux de réalisation de l'offre, est de 99,1% en 2024 , contre 99% en 2023. Ce taux est resté assez stable durant l'année 2024.

Au quatrième trimestre 2024, le taux de réalisation de l'offre est de 99% des trains de l'offre opérationnelle, soit dans la moyenne annuelle.

Au 1er trimestre 2025, le taux de réalisation de l'offre est de 99,1% des trains de l'offre opérationnelle

Les suppressions pour causes TER le sont très majoritairement en raison de problèmes matériels roulants.

Taux de réalisation opérationnelle réseau AURA en 2024 et 2025



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

Réseau Auvergne- Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024	2025 (à fin mars)
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5%	90.1%	90.9%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96,7% <i>Objectif : 96.6%</i>	96,7% <i>Objectif : 96.8%</i>

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,1% sur l'année 2024** (vs 89,5% 2023, soit +0,6 pt d'amélioration entre 2023 et 2024).

En moyenne, il y a eu 107 trains en plus à l'heure chaque jour en 2024 par rapport à 2023.

Les causes de non-ponctualité dues à TER représentent 3,3% à fin 2024 (vs 3,6% à fin 2023), soit une légère amélioration des causes TER de non ponctualité par rapport à 2023.

Au 4^{ème} trimestre 2024 :

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **88,2%** dont 3,8% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER, en dégradation par rapport au reste de l'année 2024.

Les causes externes restent les principales causes de non-ponctualité (accidents de personne, phénomènes climatiques (éboulements, tempêtes), collisions, problèmes de passages à niveau).

La dégradation des causes TER pour ce trimestre est principalement due aux conditions de réalisation de la conduite durant cette période de l'année (adhérence, feuilles, intempéries...).

Au 1^{er} trimestre 2025 :

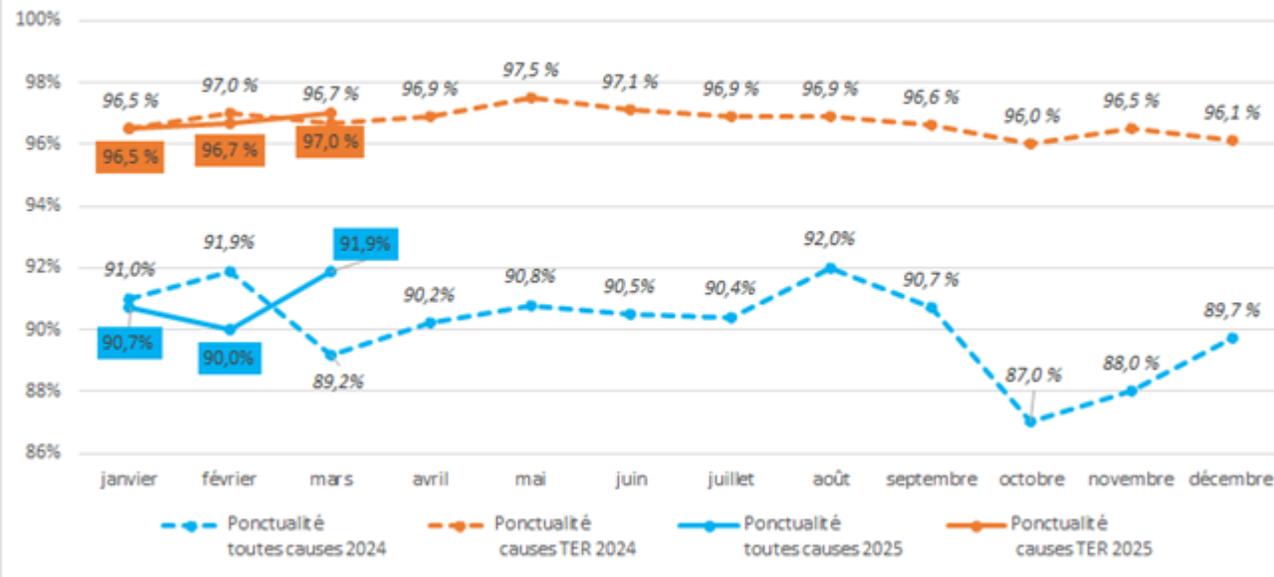
La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,9%**, soit +2,7 pts par rapport à T4 2024, et globalement stable par rapport à T1 2024 (+0,2 pts).

Cette amélioration est principalement liée à une diminution des causes externes.

Les causes de non-ponctualité dues à TER représentent 3,3%, soit une amélioration de 0,5 pts par rapport à T4 2024 (mais stable par rapport à T1 2024).

Cela est lié à une baisse sensible des causes de non ponctualité liées à la conduite (par rapport à T4 2024).

Ponctualité à 5'59" réseau AURA en 2024 et 2025
(Tous Trains)



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

La ponctualité par ligne TER (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2024	Ponctualité 2025 (à fin mars)
LYON PART DIEU - GRENOBLE	82.8%	81,3%	85,1%
LYON PART DIEU - AIX - CHAMBERY	81.1%	82,8%	81,8%
LYON PART DIEU - SAG - CHAMBERY	78.9%	83,5%	80,9%
LYON PART-DIEU - AIX - ANNECY	71.6%	73,1%	76,4%
VALENCE - GENEVE	77.6%	82,4%	81,7%
VALENCE - ANNECY	81.1%	79,4%	76,5%
SAINT-ANDRE LE GAZ - GRENOBLE - CHAMBERY	92.4%	87,6%	89,3%
SAINT-ANDRE LE GAZ - GRENOBLE - GIERES	91.7%	89,7%	93,8%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2024	Ponctualité 2025 (à fin mars)
GRENOBLE - CHAMBERY	93.4%	93,4%	92,4%
SAINT-MARCELLIN - GRENOBLE - GIERES	94.4%	92,8%	94,9%
GRENOBLE - GAP	78%	72,3%	84%
GRENOBLE - VEYNES	65.6%	80,5%	87%
BOURGOIN-JALLIEU - CHAMBERY	83.9%	89,6%	91,6%
AMBERIEU - CULOZ - CHAMBERY	86.1%	89,3%	90,4%
ANNECY - CHAMBERY	90.4%	87,1%	86,2%
CHAMBERY - BOURG ST-MAURICE	88.4%	89,9%	91,8%
CHAMBERY - MODANE	89.4%	86,9%	83,8%
ROMANS – VALENCE – DIE*	82,5%	82%	91,9%
Romans– Briançon (REGION SUD)	72,3%	77,2%	80,8%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

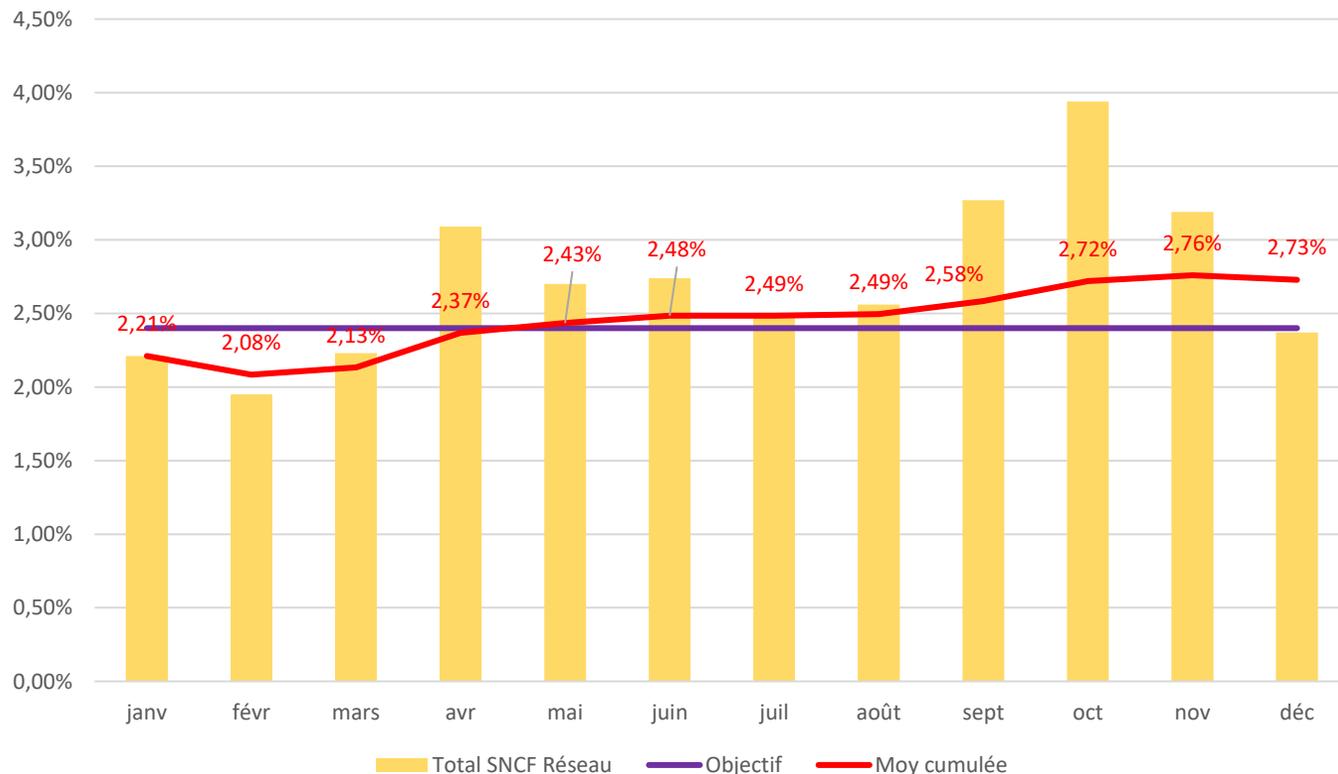
* Pour Romans – Valence – Die : les données ne portent que sur l'aller-retour ferroviaire organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Départ Die 6h09 / Départ Romans 16h20)

Mise en œuvre des financements au titre de l'exercice 2023 :

Ligne	Opération	Risque couvert	Réalisation
Lyon – Roanne (Clermont)	Remplacement de câbles de signalisation	Amélioration sécurité et fiabilité	Terminé 12/2024
Lyon Genève	Débroussaillage et pose de clôtures Collonges – Fort l'Ecluse	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Traitement végétation réalisé début 2025. Installation de catadioptrés/réflecteurs lumineux en cible. Organisation de battues administratives en cours calage
Lyon-Grenoble	Débroussaillage et pose de clôtures zones Voreppe et Grand-Lemps (entre St-André le Gaz et Grenoble)	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Débroussaillage réalisé. Une seconde intervention programmée à l'automne. Zone équipée de pièges photos en attendant les préconisations suite diagnostic avec la FDC38
Lyon – Saint-Etienne	Remplacement télécommande sous-station de Terrenoire	Récurrence de panne liée au vieillissement de l'équipement	Terminé 11/2024

Convention Performance SNCF Réseau – Région

2024 : Taux non-ponctualité (TER + LEX) – causes SNCF Réseau



- A l'instar de 2023, fort écart entre les résultats mensuels.
- Les faits significatifs spécifiques à SNCF Réseau :

- ✓ Peu de récurrences sur le type de ressource défaillante et les lignes concernées
- ✓ Quelques incidents très impactants comme perte de télécommande de poste Chartreux, suspicion de dérangement contraire à la sécurité à Montluel et Vénissieux (rare, mais très impactant)...

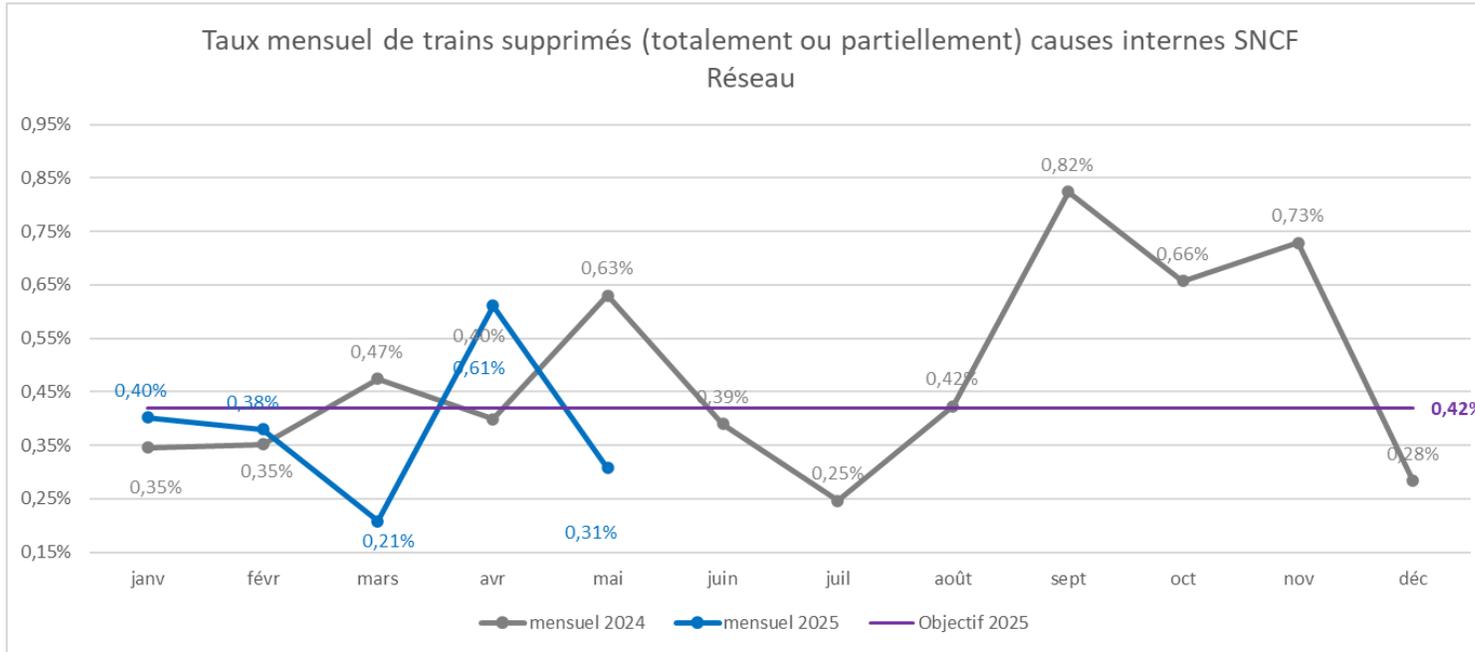
Pics d'irrégularité (avril, octobre) = périodes d'aléas climatiques exceptionnels, qui impactent également les causes internes.

Peu de répit dans l'enchaînement de ces aléas

- Avril : inondations Ain / Alpes
- Octobre : enchaînement des tempêtes Kirk, Leslie, Bert et Caetano

Convention Performance SNCF Réseau – Région

2024 : Non réalisation offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau



Le résultat cumulé à fin 2024 est de 0,48% (≈ 1 500 suppressions partielles ou totales) pour causes SNCF Réseau, pour un objectif de 0,42%

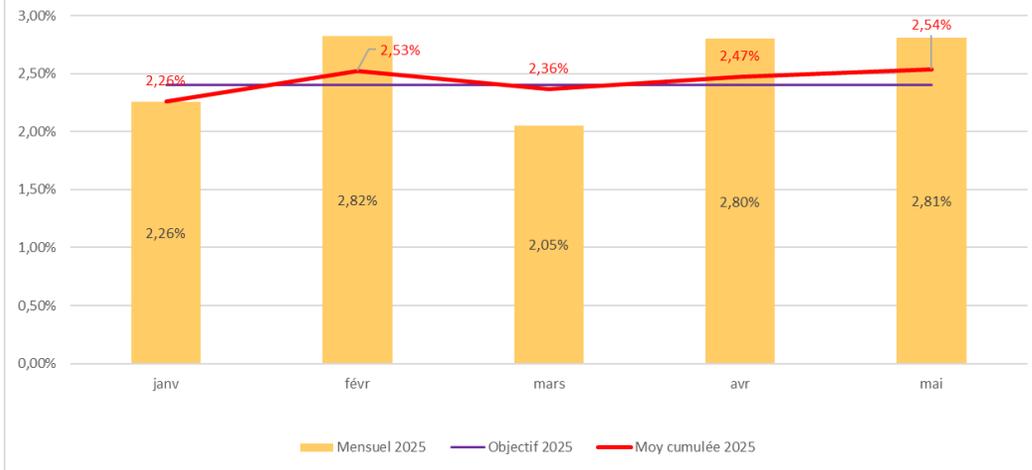
Sur le 1^{er} trimestre, le taux de non-réalisation s'élève à 0,33% (321 suppressions partielles ou totales)

Convention Performance SNCF Réseau – Région

2025 : Taux non-ponctualité et suppressions (TER + LEX) - causes SNCF Réseau



Taux non-ponctualité SNCF Réseau 2025 (TER + LEX)



Le premier trimestre est encourageant malgré des impacts intempéries

Janvier : affouillements / éboulements à Groisy, La Plaine et Maurienne suite intempéries

Février :

- Groisy sur Aix : ralentissements suite à éboulement du talus.
- Montmélian : suspicion de raté de fermeture, écartée par la double enquête, probable cause d'un tiers
- Bon déroulement des forts trafics malgré les incidents : éboulement RN90 (trains supp), Groisy, Maurienne.

Mars :

- Rave Party aux abords de Sibelin
- Réouverture de la Maurienne

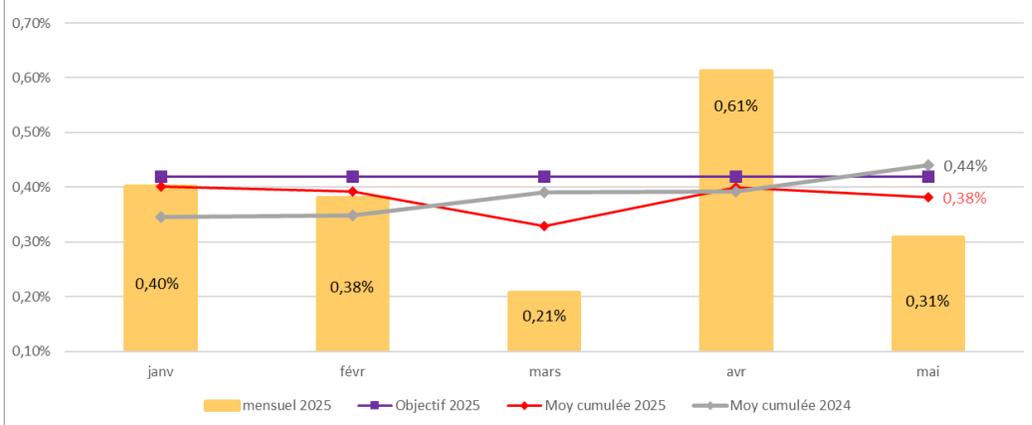
Avril : le début du 2d trimestre est dégradé avec en avril :

- Chutes de neige exceptionnelles sur la Maurienne et la Tarentaise sur végétation de printemps → chute d'arbres, filets...
- Trèves-Burel : découverte du déplacement d'un bloc rocheux de 5000 m3 en direction de la voie → ralentissement immédiat par ordre, puis LTV 10 et 40 km/h → sillons retracés à partir du 2 juin
- Aiguille HS suite à une erreur de manœuvre sur St Martin Bellevue. Réparée le 7 mai.

Mai :

- suite de l'incident de Trèves-Burel
- Plateforme endommagée détectée lors d'une tournée de surveillance à Fort l'Ecluse : LTV 40 km/h.

Taux cumulé de trains supprimés (totalement ou partiellement) causes internes SNCF Réseau



Avril 2025 : chutes de neige exceptionnelles Maurienne et Tarentaise

Contexte : conjonction de facteurs aggravant

- Chutes exceptionnelles > 40 cm
- sur des **arbres en feuille**, végétation très en avance

Maurienne :

- 35 arbres tombés sur la voie + 30 menaçants
- 15 filets endommagés

Tarentaise :

- 27 arbres tombés
- 8 filets endommagés

Circulation : interrompue les 17 et 18 avril dans les 2 vallées

- Reprise Tarentaise : 19 après-midi
- Reprise Maurienne : progressive le 20

Rappel : les filets permettent de détecter la chute d'objet (rochers sur et à proximité des voies → lorsqu'ils se déclenchent, les trains s'arrêtent. Une procédure spécifique est nécessaire pour leur permettre de reprendre leur marche en toute sécurité.

→ Risque production



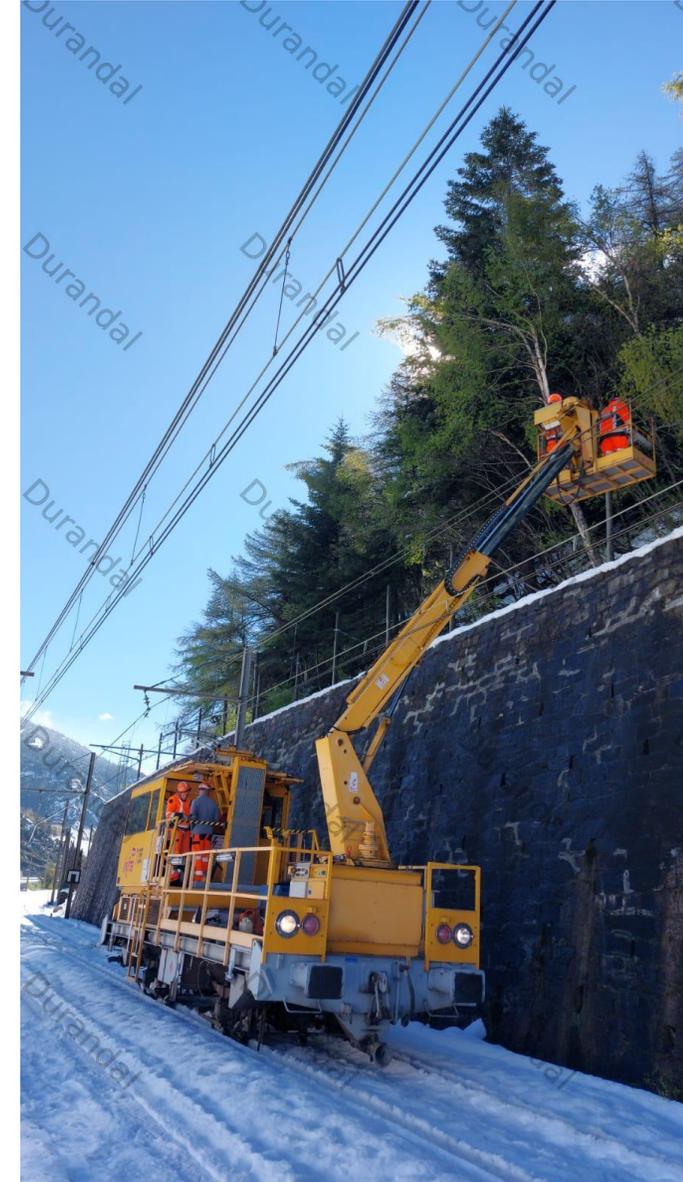
Avril 2025 : chutes de neige exceptionnelles Maurienne et Tarentaise

Actions immédiates : mobilisation exceptionnelle

- + 90 personnes
- Agents SNCF + Entreprises partenaires : bûcherons, câbliers, déneigeurs

Après les travaux d'urgence, un diagnostic a été réalisé : 3 niveaux de priorité

- Priorité 1 : zones de filets présentant un risque résiduel élevé → opérations de sécurisation jusqu'à fin juin.
- Priorité 2 : zones devant être traitées, sans risque imminent → 2025
- Priorité 3 : traitement à prévoir en 2026



Ligne des Alpes : mise en qualité tracé Grenoble-Gap



Constats partagés TER-RESEAU :

La retente des horaires, opérée en 2023, a été trop optimiste au regard de la topographie de la ligne → robustesse insuffisante : les conducteurs peinent à tenir la marche, les marges n'absorbent pas assez les aléas.

Suite aux analyses, des marges ont été injectées dans les marches :

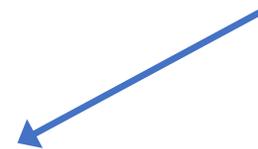
- ✓ Ajout de 3 min de détente sur les sillons pair et impair entre Clelles et Aspres – dès juillet 2024
- ✓ Ajout de 2 min de détente entre Vif et Monestier dans le sens impair – depuis octobre 2024
- objectif : réduire **l'impact et la propagation** des aléas.

Résultats 2025 :

- ✓ Les 1er résultats montrent une meilleure absorption des aléas : baisse de l'irrégularité toutes causes.
- ✓ Réduction de la cause directe des non-respects des marches tracé

O/D	Nb Trains	Régul. (Period)	Régul. (Period Ref)	Régul. (Delta)
Grenoble => Gap	629	86,1 %	66,5 %	16,1 %
Gap => Grenoble	628	86,8 %	70,4 %	13,0 %
Clelles Mens => Grenoble	329	86,3 %	83,5 %	2,8 %
Grenoble => Clelles Mens	319	90,9 %	81,9 %	9,0 %
Veynes Devoluy => Grenoble	125	85,6 %	68,0 %	17,6 %
Grenoble => Veynes Devoluy	124	82,3 %	52,3 %	30,0 %
Total	2 154	86,8 %	71,5 %	13,3 %

+ 13 pts de régularité / A-1



Objectifs et projets :

- ✓ **Renforcer l'emport sur les axes critiques**
- ✓ Nouvelle organisation de la desserte Lyon - Mâcon
- ✓ Bascule de matériel pour le projet de terminus de Brignoud (SERM Grenoblois)
- ✓ Possibilité de basculer une rame AGC pour la future desserte Le Teil – Avignon - Nîmes

Calendrier et montant de l'investissement :

- ✓ Mise en service en décembre 2028
- ✓ Un investissement de 125 M€
- ✓ Délibéré en Assemblée Plénière du 28 mars 2025, avec la stratégie matériel roulant

Investissements qui permettent de faire circuler ces rames :

- ✓ Atelier de maintenance de Saint-Etienne (100 M€)
- ✓ Aménagements de Vénissieux (10 M€)
- ✓ Modernisation de Valence-Cécile (11 M€)
- ✓ Allongement des quais sur Mâcon-Lyon et Saint-Etienne – Lyon - Ambérieu



LES PROJETS D'ATELIER EN COURS DE CONSTRUCTION : CHAMBÉRY

Programme :

- Réalisation d'une passerelle de dépannage pour les visites en toiture des Z23500
- Ajout de prises de préconditionnement à 1500 V
- Fermeture de 5 voies de maintenance de la demi-lune permettant son utilisation toute l'année

Coûts : **4 M€** CE courantes à échéance de réalisation **financés à 100% par la Région.**

Objectifs :

- **Améliorer la ponctualité de fin de parcours sur la vallée de la Maurienne et sur la vallée de la Tarentaise** grâce à une maintenance au plus près du lieu d'affectation des rames.
- **Diminuer les temps de parcours avec un matériel plus récent et plus fiable (TER2NPG)**
- **D'optimiser** l'utilisation des matériel roulants en évitant allers retours entre Lyon et Chambéry pour la maintenance.

Le planning de livraison prévisionnel est juin 2027.

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021 sur 171, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**. 26 rames en voie d'être mises en service après rénovation à fin juillet 2025 depuis le début du programme.

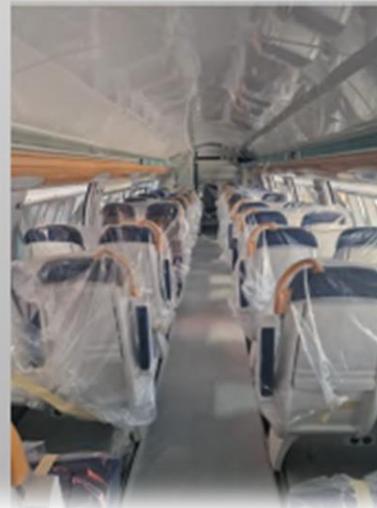
Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

Série	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
81 500	4	5	6	10	2				27
76 500	6	2	5	3					16
24 500	6	11	10	8	8	7			50
27 500		2	2	4	3				11
Total	16	20	23	25	13	7			104/171

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Commentaires :

- Actuellement dans la phase des essais électrique à la caisse.

Rénovation des voitures CORAIL

Un programme de révision générale (RG) des voitures CORAIL visant à prolonger de 12 ans le matériel est actuellement en cours et **financé à 100% par la Région à hauteur de 59,6M€.**

La Révision générale est une opération de maintenance de niveau 4. Les diagrammes intérieurs ne sont pas modifiés, la livrée extérieure est remise au type Auvergne Rhône-Alpes (grenaille, tôle, peinture, logotage) donnant un aspect rénové. Les principales opérations réalisées visent à maintenir la **sécurité de l'exploitation ferroviaire des matériels** (révisions d'organes tels que les bogies, les essieux, les portes, le système de freinage, ..). D'autres opérations ont pour but le **rétablissement du confort** (sanitaires, portes, air conditionné, aménagements intérieurs...). La livrée extérieure est complètement rénovée.

Le programme **2024-2026 porte sur 75 voitures CORAIL** au rythme de 25 voitures traitées annuellement.

Rénovation des voitures CORAIL



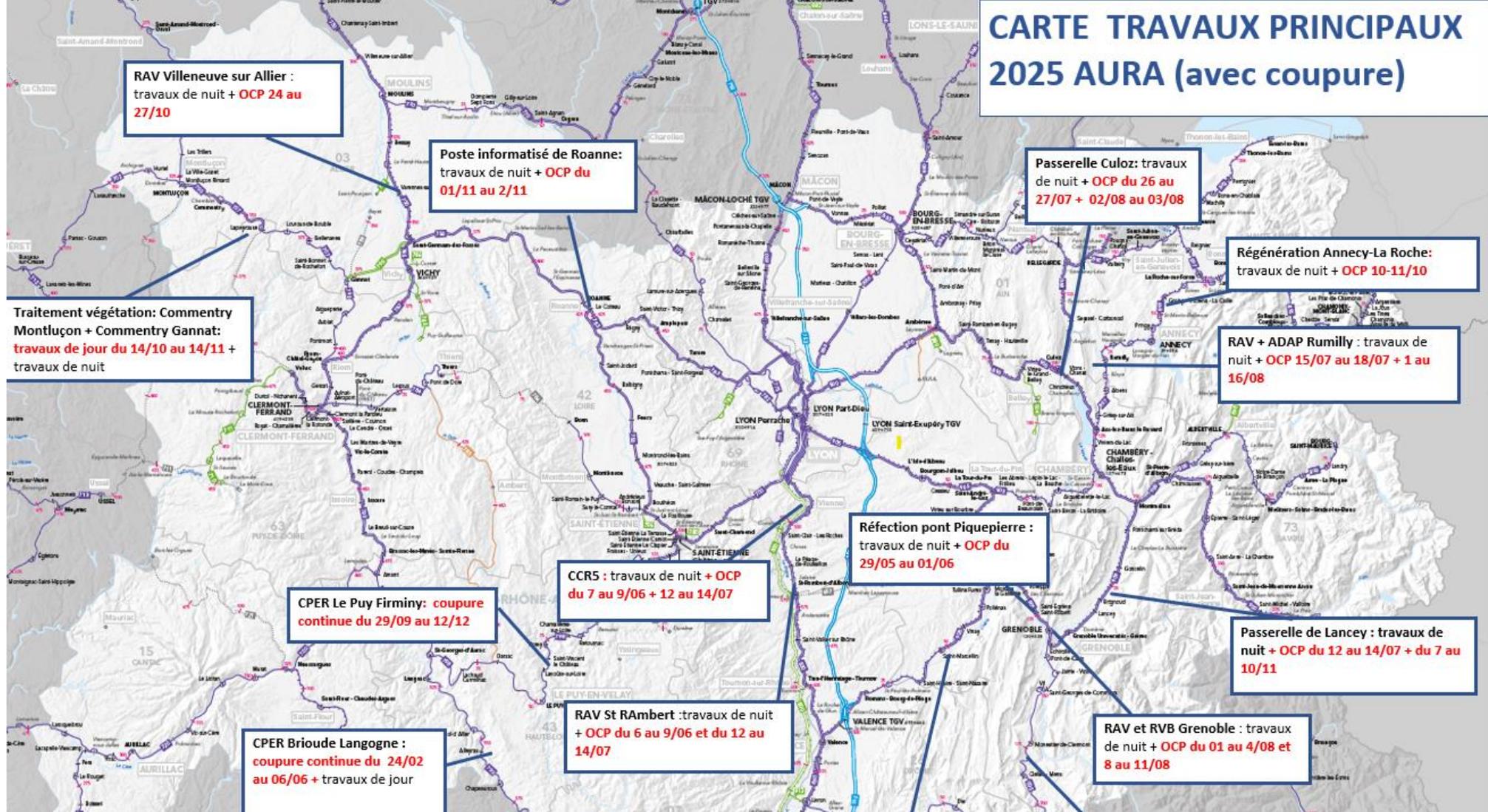
—

2. Service annuels TER 2025, 2026

Travaux programmés

Evolutions de desserte

CARTE TRAVAUX PRINCIPAUX 2025 AURA (avec coupure)



RAV Villeneuve sur Allier :
travaux de nuit + OCP 24 au 27/10

Poste informatisé de Roanne:
travaux de nuit + OCP du 01/11 au 2/11

Passerelle Culoz: travaux de nuit + OCP du 26 au 27/07 + 02/08 au 03/08

Régénération Annecy-La Roche:
travaux de nuit + OCP 10-11/10

RAV + ADAP Rumilly : travaux de nuit + OCP 15/07 au 18/07 + 1 au 16/08

Traitement végétation: Commeny Montluçon + Commeny Gannat:
travaux de jour du 14/10 au 14/11 + travaux de nuit

Réfection pont Piquepierre :
travaux de nuit + OCP du 29/05 au 01/06

CCR5 : travaux de nuit + OCP du 7 au 9/06 + 12 au 14/07

Passerelle de Lancy : travaux de nuit + OCP du 12 au 14/07 + du 7 au 10/11

CPER Le Puy Firminy: coupure continue du 29/09 au 12/12

RAV et RVB Grenoble : travaux de nuit + OCP du 01 au 4/08 et 8 au 11/08

CPER Brioude Langogne : coupure continue du 24/02 au 06/06 + travaux de jour

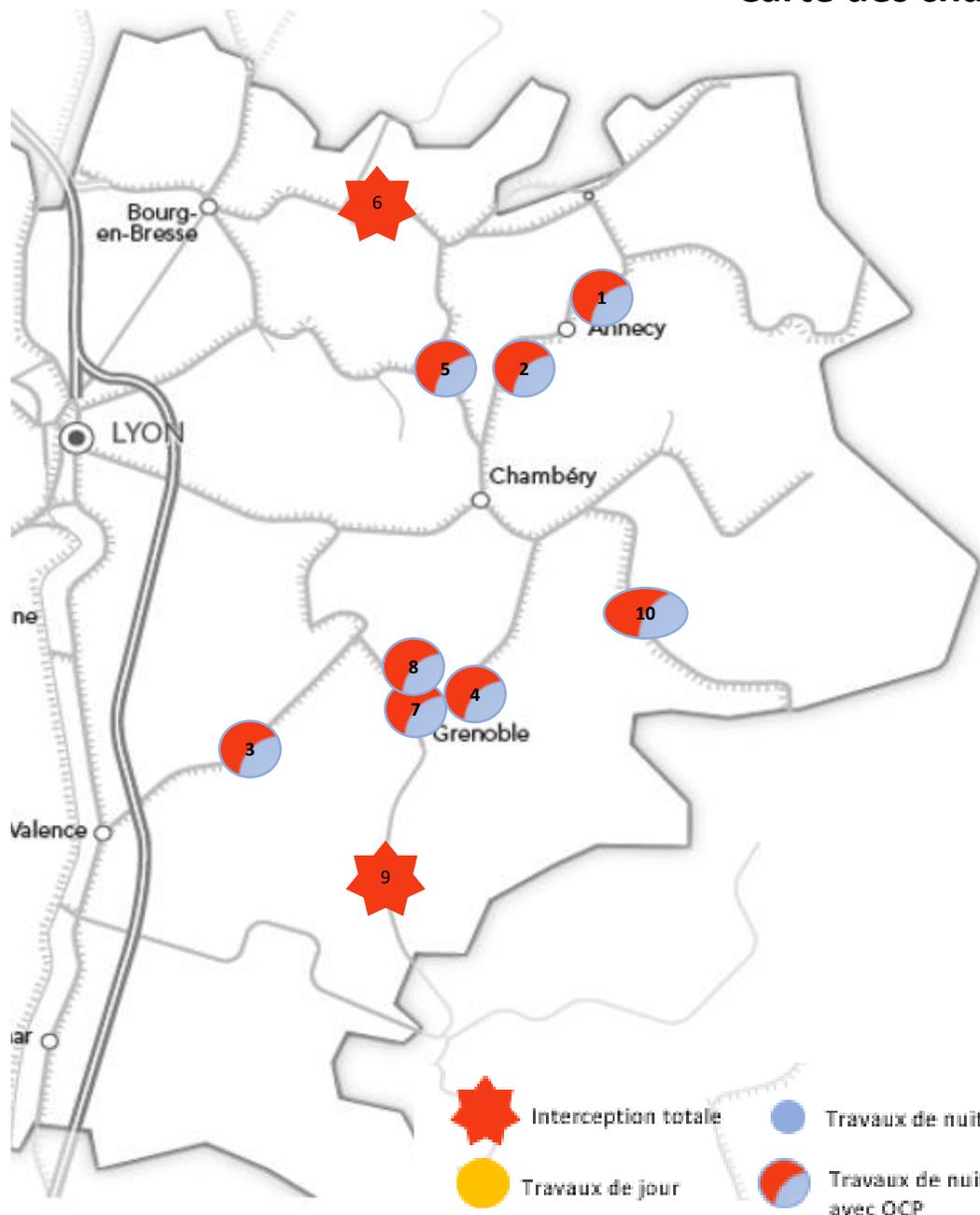
RAV St Rambert : travaux de nuit + OCP du 6 au 9/06 et du 12 au 14/07

RAV St Marcellin : travaux de nuit + OCP du 3 au 6/10

Maintenance ligne des Alpes : coupure continue du 02 au 27/06

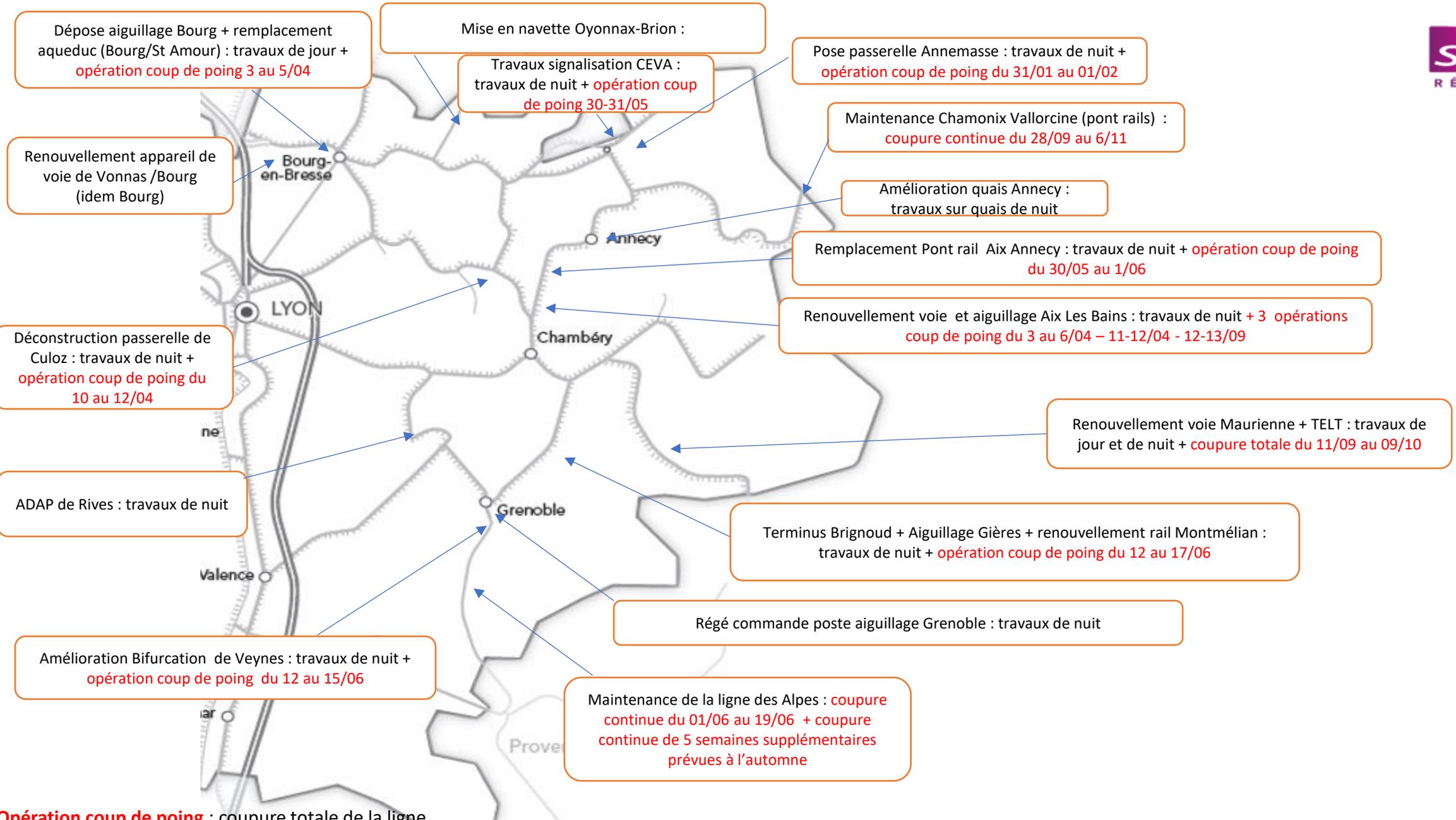
LÉGENDE

- CCR: commande centralisée réseau
- BAL: bloc automatique lumineux
- PRA: pont Rail
- ADAP: adaptabilité en gare
- RT: renouvellement traverse
- RVB: renouvellement voie ballast
- OCP : opération coup de poing
- RAG: renouvellement des actifs en gare
- RAV: renouvellement des appareils de voie
- CPER: contrat plan état région



Chantiers à forts impacts capacitaire:

- 1- Suite caténaire La Roche-Annecy + remplacement d'un dalot : travaux de nuit de janv-juin + OCP du 10/10 au 11/10
- 2- Renouvellement appareils de voie + Rehaussement des quais + mise en place d'ascenseurs Rumilly : OCP du 12 au 13/07 + du 15 au 18/07 + du 15 au 16/08 + travaux de nuit du 05/05 au 29/08
- 3- Renouvellement appareils de voie St Marcelin: OCP du 03 au 06/10 + travaux de nuit du 14/09 au 23/10
- 4- Mise en place de la passerelle de Lancey : OCP du 12 au 14/07 et du 07 au 10/11 + travaux de nuit du 10/02 au 11/12
- 5- Mise en place de la passerelle de Culoz: OCP du 26 au 27/07 + du 02 au 03/08 + travaux de nuit du 15/12 au 25/09
- 6- CPER Oyonnax – Bellegarde: **coupure continue du 03/03 au 25/04**
- 7- Renouvellement appareils de voie Grenoble: OCP du 01 au 04/08 + du 08 au 11/08 + travaux de nuit du 27/07 au 18/09
- 8- Réfection du pont de Piquepierre : OCP du 29/05 au 01/06 + travaux de nuit du 10/02 au 09/10
- 9- CPER Vif – Clelles - Veynes : **coupure continue du 02/06 au 27/06**
- 10- Travaux de renouvellement de la voie + TELT Axe Maurienne = Travaux de nuit et de jour + OCP (voir slide dédiée)



Opération coup de poing : coupure totale de la ligne sans circulation possible dans les 2 sens

CARTE TRAVAUX PROVISOIRE 2026 ALPES (chantiers les plus impactants)

Point d'étape éboulement de la Brèche

- Sécurisation de la falaise : les travaux menés par le département se sont terminés le 15/11 dernier à l'aplomb de la voie ferrée.
- Décembre-janvier: travaux de remplacement de la voie ferrée (nuit)
- Janvier à mars: réparation du tunnel, caténares, signalisation...
- **L'ensemble de ces travaux a permis une réouverture de la ligne le 31 mars 2025**



Des travaux indispensables sous le tunnel du Fréjus (initialement prévus en 2025) ont pu être anticipés durant cette coupure accidentelle : travaux sur la voûte et conduite incendie.

Maintenance annuelle ligne des Alpes

Caractéristiques de la ligne Vif-Aspres :

- 80 km de ligne de moyenne montagne
- Ligne de voie unique
- Nombreux ouvrages d'art : plus d'une vingtaine de viaducs et tunnels
- Ligne à forte pente avec contraintes hivernales

Contraintes sur les travaux :

- Traitement de la végétation interdit sur ces zones du 16/03 au 15/08
- Difficulté d'accès et d'acheminement du matériel
- Seule ligne de l'Isère où l'on peut travailler sur la période chaude (en juin) avec installation d'engins.
- Ligne importante pour les régions AURA et PACA, ce qui nécessite une coordination.



Viaduc de Lalley

Année de construction : 1870
Hauteur : 29 mètres
Longueur : 111,53 mètres



Sortie sud du **tunnel hélicoïdal**
du Grand Brion -1175m de long

Travaux de maintenance annuelle ligne des Alpes

Constat : le besoin de régénération impose d'augmenter la maintenance dans l'attente d'opérations d'envergure.

■ SA 2025 :

✓ Coupure annuelle de 3 semaines du **2/06** au **20/06/25**

- Opération de Bourrage
- Reprise de nivellement et calage de joints
- Remplacement de supports d'appareils de voie
- Remplacement de traverses
- Curage de fossés avec pelle Rail Route
- Débroussaillage
- Changement de traverses en bois
- Remplacement de rail

✓ + 1 semaine **du 23 au 27/06** : travaux urgents sur le viaduc de Lalley.

■ SA 2026 :

✓ Coupure annuelle de 3 semaines du **1/06** au **19/06/26** + 5 semaines supplémentaires nécessaires fin septembre (travaux nécessaires pour éviter des limitations de vitesse)

- Opérations de renouvellement rails
- Reprise de nivellement et calage de joints
- Remplacement de supports d'appareils de voie
- Remplacement de traverses
- Curage de fossés avec pelle RR...

■ SA 2027 :

✓ Coupure annuelle de 4 semaines en juin pour la maintenance

SA 2026 Les principales évolutions programmées

(sous réserve de l'instruction sillon – SNCF-Réseau)

LYON - ROANNE

Création d'un train les dimanches et fêtes
départ Roanne 16:46 pour une arrivée Lyon
Perrache 18:20

CLERMONT-FERRAND - MOULINS

Création d'un AR train pour améliorer les
correspondances le dimanche à St-Germain-
des-Fossés avec le Lyon – Nantes :

- Départ St-Germain-des-Fossés 11:27
arrivée Clermont-Ferrand 12:11
- Départ Clermont-Ferrand 10:20 arrivée
St-Germain-des-Fossés 10:57

CLERMONT-FERRAND - AURILLAC

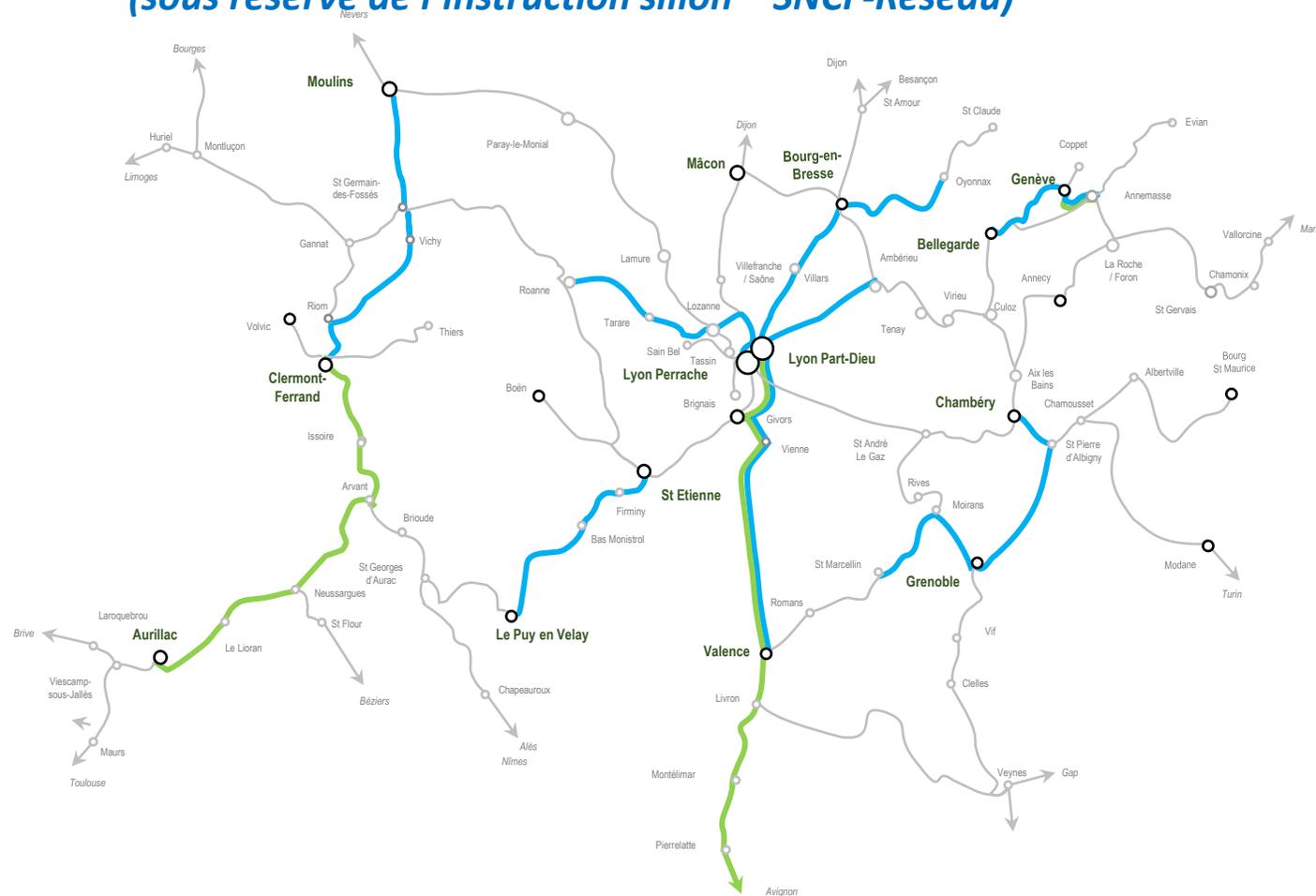
Extension du régime de circulation des trains
neige sur les vacances de printemps :

- Départ Aurillac 07:44 arrivée Clermont-
Ferrand 10:07
- Départ Clermont-Ferrand 07:09 arrivée
Aurillac 09:39

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR train le samedi à la place des
2 cars :

- Départ St-Etienne : 13:55 – Arrivée Le Puy
en Velay : 15:24
- Départ Le Puy en Velay : 15:39 – Arrivée
St-Etienne 17:11



LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Modification du terminus du train départ Valence 05:31 : arrivée Lyon Part-Dieu 06:40 (à la place de Lyon Perrache)
- Ajout des arrêts St-Clair, St-Rambert, et St-Vallier en semaine sur le TER départ Lyon Part-Dieu 14:20
- Création du TER départ Lyon Perrache 21:50, arrivée Vienne 22:23 en semaine (à la place du car de 21:24)

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Extension de la période de circulation les SDF du 04/04 au 01/11/2026 (sous réserve d'arbitrage) :
- TER départ Avignon Centre 17:26 arrivée Lyon Part-Dieu 19:54
 - TER départ Lyon Perrache 11:51 arrivée Avignon Centre 14:08

GENEVE - ANNEMASSE

Création de la L7 (sous réserve de faisabilité technique) avec 3,5 AR en JOB entre Lancy et Annemasse et 1 AR Genève Aéroport – Annemasse en Q

GENEVE - ANNEMASSE

Prolongement de l'offre nocturne de la L4 à Annemasse

BELLEGARDE - GENEVE

Création d'offres sur la L6 en soirée les vendredis (3 trains supplémentaires) et samedis soir (8 trains supplémentaires)

LYON - AMBERIEU

Création du train départ Ambérieu 17:37 arrivée Lyon Part-Dieu 18:24 en semaine

BOURG EN BRESSE - LYON

Création d'un AR train entre Bourg-en-Bresse et Lyon le dimanche :

- Départ Bourg-en-Bresse 12:48 arrivée Lyon Perrache 13:59
- Départ Lyon Perrache 15:01 arrivée Bourg-en-Bresse 16:12

BOURG EN BRESSE - OYONNAX

Développement de l'offre à partir de fin août 2026 : passage de 3 à 5 AR en semaine et de 1,5 à 3 AR le WE

ST-MARCELLIN - GRENOBLE

- Ajout d'un AR train St-Marcellin – Grenoble le samedi :
- Départ St-Marcellin : 10:07 arrivée Grenoble 10:48
 - Départ Grenoble 10:40 arrivée St-Marcellin 11:21

GRENOBLE - CHAMBERY

- Ajout d'un AR train en semaine Grenoble – Chambéry :
- Départ Grenoble 09:05 arrivée Chambéry 09:59
 - Départ Chambéry 09:33 arrivée Grenoble 10:29

LEGENDE

- Développement d'offre / Réouverture
- Ajustement

LES GRILLES HORAIRES TRANSMISES

Les grilles horaires transmises sont des documents de travail : il s'agit de la « commande » faite par la SNCF Voyageurs pour le compte de la Région à SNCF-Réseau. Ce ne sont donc pas des fiches horaires usagers (horaires non définitifs).

- L'horaire de service final dépend de l'instruction par SNCF Réseau
- **Les grilles horaires ferroviaires transmises concernent seulement les axes avec des évolutions significatives programmées au SA 2026**

Liste des grilles transmises :

SA 2026 :

- Chambéry – Grenoble
- St-Marcellin - Grenoble

EN SYNTHÈSE

sur le périmètre du CPR Alpes sud

Service 2026 - *adaptations commandées par la Région sous réserve de l'instruction par SNCF Réseau*

- Création de 12 circulations régulières supplémentaires par semaine
 - 1 aller-retour Grenoble - Chambéry en heure creuse
 - 1 aller-retour le samedi entre Grenoble et St Marcellin

SERVICE 2025

Les travaux du tunnel des Plaines impactent les circulations :

- Le train au départ d'Aix-les-Bains à 20h39 est terminus Albertville depuis le 26/05 et jusqu'au 18/09. Le trajet se poursuit en car (arrivée 23h11 à Bourg-Saint-Maurice)
- Du 22/09 au 10/10, il n'y aura pas de circulation entre Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice de 9h30 à 16h. Les trains sont remplacés par des cars à partir de Moûtiers.



SERVICE 2026

Iso 2025

Service 2025

Il n'y a plus de travaux ayant des impacts sur la circulation des TER en 2025

Service 2026



- Coupure totale de la ligne pour les travaux TELT du 11 septembre au 9 octobre 2026.

Des cars de substitution seront proposés.

- Les travaux TELT et les travaux de régénération impacteront par ailleurs les circulations qui feront l'objet de substitutions par car : 5 ou 6 trains seront supprimés en 2026 toute l'année sauf du 20 juillet au 9 octobre (études en cours)

SERVICE 2026

Etude d'adaptation d'offre le WE, pour une correspondance avec la navette Saint-Michel-de-Maurienne / Orelle :

- Décalage du départ du train Chambéry > Modane de 6h29 à 7h29

Service 2025

Un nouvel arrêt car TER sera proposé à compter de septembre 2025 au niveau de la Maison du Lac d'Aiguebelette : Arrêt Nances Maison du Lac

Service 2025



Les travaux sur la passerelle de Culoz impactent les circulations TER :

Les trains Lyon-Annecy seront remplacés par des cars du 26/07 18h15 au 27/07 17h50

Service 2026

Les travaux sur la passerelle de Culoz impacteront de nouveau les circulations en 2026 :

Aucun train ne circulera du 10/04 20h au 12/04 20h. Des cars de substitutions seront proposés.

Service 2025

Les travaux de renouvellement des appareils de voie entre Rumilly et Annecy ont des impacts sur les circulations entre Annecy et Aix-les-Bains :



- Aucune circulation entre le 12/07 à 12h30 au 13/07 à 12h30
- Aucune circulation entre le 15/07 22h30 et le 18/07/2025 15h25
- Aucune circulation entre le 15/08 16h30 et le 16/08 16h30

Des cars de substitution sont proposés sur ces deux périodes.

Service 2026

Du fait des travaux de renouvellement de voie à Aix-les-Bains, aucun train ne circulera sur le secteur :



- Du 3/04 21h45 au 6/04/2026 15h45
- Du 11/04 13h10 au 12/04 12h45
- Du 12/09 13h10 au 13/09 12h45.

Pour le remplacement d'un pont, les circulations entre Aix et Annecy seront interrompues totalement entre le 30/05 0h30 et le 01/06 5h30.

Des cars de substitution seront mis en place.

EVENEMENTIEL : FÊTE DU LAC D'ANNECY

Offre ferroviaire renforcée le **samedi 2 août 2025** avec :

- **Aller** : création en fin d'après-midi de 3 trains depuis Annemasse (arrivées Annecy à 17h55, 18h16 et 18h56)
- **Retour vers Genève/Coppet** : création en fin de soirée de 3 trains LEX (départs Annecy 23h34, 23h54 et 00h15)
- **Retour vers Chambéry** : création en fin de soirée de 3 trains TER (départs Annecy 23h55, 00h10 et 00h25)

De / Vers Annemasse-Genève

	2 août	2 août	2 août
Annemasse	16h37	17h19	17h55
Reignier	16h49	17h36	18h05
La Roche sur Foron	17h20	17h42	18h20
Groisy	17h38	18h02	18h39
Pringy	17h50	18h11	18h51
Annecy	17h55	18h16	18h56

	2 août	2 août	3 août
ANNECY	23:34	23:54	00:15
PRINGY (HAUTE SAVOIE)	23:39	23:59	00:20
SAINT-MARTIN BELLEVUE	-	-	-
GROISY THORENS LA CAILLE	23:49	00:10	00:31
LA ROCHE SUR FORON	00:08	00:28	00:49
REIGNIER	00:14	00:35	00:56
ANNEMASSE	00:35	00:51	01:12
Ambilly Frontière France-Suisse	-	-	-
! CHÊNE-BOURG	00:39	00:55	01:16
! GENÈVE-EAUX-VIVES	00:42	00:58	01:19
! GENÈVE-CHAMPEL	00:45	01:01	01:22
! LANCY-BACHET	00:49	01:05	01:26
! LANCY-PONT-ROUGE	00:51	01:07	01:28
! GENÈVE CFF	01:00	01:16	01:37

Vers Chambéry

	2 août	3 août	3 août
Annecy	23h55	00h10	00h25
Rumilly	00h10	00h25	00h40
Albens		00h33	00h48
Grésy sur Aix		00h41	00h56
Aix les Bains	00h26	00h49	01h04
Chambéry	00h37	1h00	1h15

Service 2025

- Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) pendant lesquelles des **substitutions par cars** seront mises en place :
 - Du samedi 12 juillet 12h30 au dimanche 13 juillet 12h30, du mardi 15 juillet 22h30 au vendredi 18 juillet 15h25 et du vendredi 15 août 16h30 au dimanche 16 août 16h30 : travaux à Rumilly
 - Du vendredi 1 août 22h15 au lundi 4 août 05h15, du vendredi 8 août 22h15 au lundi 11 août 05h15 : travaux à Grenoble
 - Du samedi 12 juillet 11h55 au lundi 14 juillet 05h10 : Travaux à Lancey
 - Du vendredi 3 octobre 22h00 au lundi 06 octobre 05h35 : Travaux à Saint-Marcellin
 - Du vendredi 7 novembre 22h10 au lundi 10 novembre 05h10 : Travaux à Lancey



Service 2026

- Commande régionale iso 2025
- Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) pendant lesquelles des **substitutions par cars** seront mises en place :
 - Du vendredi 12 juin à 20h20 au mercredi 17 juin à 05h45 : travaux entre Gières et Montmélian
 - Du vendredi 3 avril 21h45 au lundi 6 avril 15h45, u samedi 11 avril 13h10 au dimanche 12 avril 12h45, et du samedi 12 septembre 13h10 au dimanche 13 septembre 12h45 : travaux à Aix-les-Bains
 - du samedi 30 mai 00h30 au lundi 1er juin 05h30 : travaux entre Rumilly et Annecy



Service 2025

- Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) pendant lesquelles des **substitutions par cars** seront mises en place :



- Vendredi 1 août 22h15 au lundi 4 août 05h15
- Vendredi 8 août 22h15 au lundi 11 août 05h15
- Vendredi 3 octobre 22h00 au lundi 06 octobre 05h35

Service 2026

- **Ajout d'un aller-retour le samedi entre St-Marcellin et Grenoble :**
 - St Marcellin 10h07– Grenoble 10h48
 - Grenoble 10h40 – St Marcellin 11h21

Service 2025

- Renforcement de la composition du train 17632 (17h21 Grenoble – 18h44 Lyon) le dimanche : 3 rames au lieu de 2
-  Travaux de nuit du lundi au jeudi inclus impactant les **derniers trains Lyon – Grenoble départ de 21h16 et 22h16** pendant, respectivement, 45 jours (répartis entre le 28 avril et le 30 octobre) et de l'ordre de 110 jours (répartis entre le 10 février et le 30 octobre). Le **dernier train Grenoble – Lyon départ de 21h21** sera également impacté pendant 45 jours (répartis entre le 28 avril et le 30 octobre). **Des substitutions par cars seront proposées.**
-  Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) pendant lesquelles les **trains circuleront entre Lyon et Rives et des substitutions par cars seront mises en place entre Rives, Voiron et Grenoble** :
 - Vendredi 1 août 22h15 au lundi 4 août 05h15
 - Vendredi 8 août 22h15 au lundi 11 août 05h15

Service 2026

- Commande régionale iso 25
-  Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) du vendredi 10 juillet à 23h00 au Lundi 14 juillet à 23h00 (travaux à Bourgoin) pendant lesquelles des **substitutions par cars seront mises en place.**

Service 2025

-  Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) pendant lesquelles des **substitutions par cars** seront mises en place :
 - Du samedi 12 juillet 11h55 au lundi 14 juillet 05h10 : Travaux à Lancey
 - Du vendredi 1 août 22h15 au lundi 4 août 05h15, du vendredi 8 août 22h15 au lundi 11 août 05h15 : travaux à Grenoble
 - Du vendredi 7 novembre 22h10 au lundi 10 novembre 05h10 : Travaux à Lancey

Service 2026

- Ajout d'un **aller-retour supplémentaire le matin** pour réduire les trous d'offres :
 - Chambéry 09h33 -> Grenoble 10h29 (trou d'offre entre 08h57 et 11h25)
 - Grenoble 09h05 -> Chambéry 09h59 (trou d'offre entre 08h09 et 09h32 puis jusqu'à 11h09)
-  Coupures des circulations (Opérations Coup de Poing) du vendredi 12 juin à 20h20 au mercredi 17 juin à 05h45 pendant lesquelles des substitutions par cars seront mises en place.

SERVICE 2025

- Le déplacement de la halte de Pont de – Claix est effectif depuis le 30 mars 2025
- Le départ de 19h28 de Grenoble à destination de Clelles-Mens le dimanche sera fait en train et non plus en car à compter du 6 juillet

SERVICE 2026

- Commande régionale iso25
-  Coupure de ligne pendant 8 semaines : du 01 juin au 19 juin 2026 et 5 semaines à l'automne 2026 (date à confirmer) : **une substitution cars sera mise en place**

Evolution de l'offre TER SUD SA 2026 - – Secteur Diois Alpes

- Maintien de l'offre 2025 sur les secteurs Aix-Marseille et Val de Durance
- Maintien de l'offre 2025 sur Veynes-Gap et Grenoble-Veynes
- Décalage du 17372 (Briançon 13h43 – Romans 18h10) (train supplémentaire circulant les samedis d'hiver et d'été) sur les horaires du 17368 (Briançon 10h51 – Romans 14h50)
- Augmentation des dessertes entre Gap et Briançon par l'ajout d'un Aller-Retour en semaine l'été et le week-end toute l'année
 - **Briançon 7h40 – Gap 9h01 ; Gap 10h01- Briançon 11h20**

Reconduction du service actuel pour 2026

- Lyon Part-Dieu – Chambéry
- Lyon Part-Dieu – Aix-les-Bains – Annecy
- Lyon - Grenoble
- Romans – Valence – Die
- Grenoble – Veynes – Gap
- Saint-André-le-Gaz/Rives – Grenoble – Gières
- Valence – Grenoble – Annecy/Genève
- Aix-les-Bains – Chambéry - Bourg-Saint-Maurice
- Chambéry-Annecy
- Chambéry-Culoz-Ambérieu

3. Intermodalité et Multimodalité

Transports interurbains et scolaires

Aménagements dans les gares

La décarbonation des mobilités :

- La feuille de route Mobilités 2035 prévoit la décarbonation totale des autocars de la Région d'ici 2035.
- Le règlement CO2 européen d'avril 2024 impose la réduction des émissions de CO2 des poids lourds de 45% en 2030 et 90% en 2040 par rapport à 2019, ce qui se traduit par l'interdiction progressive de l'exploitation d'autocars autres qu'électriques à batterie ou à pile à combustibles.
- Une réelle prise en compte de la **transition énergétique** avec près de 700 véhicules alternatifs au diesel (14 %) :
 - 400 au GNV dont 200 au biogaz (biogaz à 100% essentiellement).
 - 200 au biocarburant à 100%.
 - Une trentaine de cars rétrofités électriques.
 - 16 cars rétrofités hydrogène et un bus hydrogène.
 - Une cinquantaine de véhicules légers électriques notamment :
 - 21 véhicules électriques 9 places cédés à des communautés de communes pour du transport en territoire rural par délégation de la Région.
 - Une vingtaine de véhicules électriques chez nos opérateurs internes (la loi imposant 30% de véhicules légers électriques à compter de 2025 dans le parc véhicules légers Région).

CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

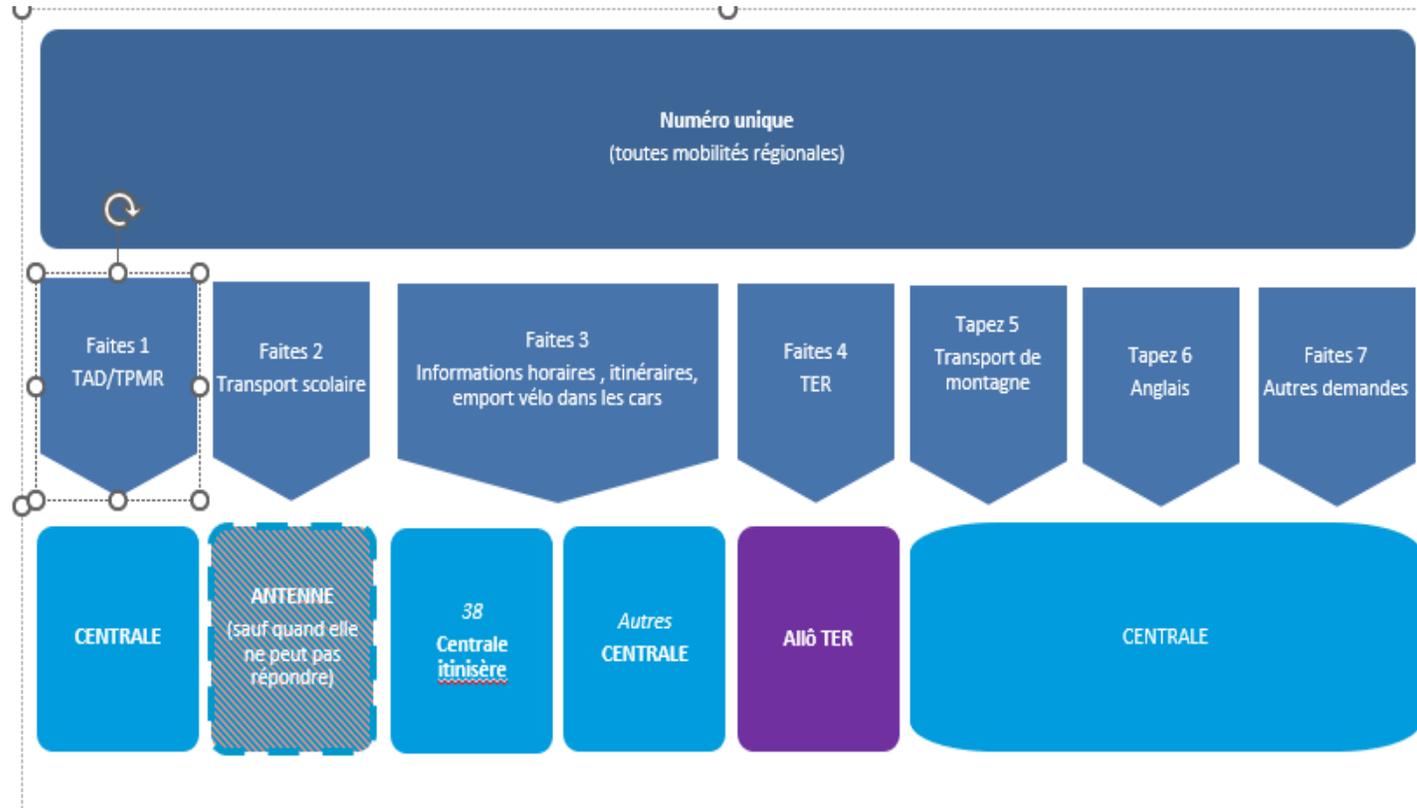
Depuis l'été 2023 un numéro unique 04 8000 7000 (accessible du lundi au samedi de 8h à 19h)

Les déploiements 2024 :

- TAD 26 en janvier 2024
- CC Coll'inCommunauté Printemps 2024
- **Ouverture du choix Transport scolaire (choix) en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024
- **Ouverture d'un choix saisonnier (choix 5) pour les transports de montagne**

En 2025 :

- Intégration du TAD de trois CC : Sources du lac d'Annecy (74), Montagnes du Giffre (74), Yenne (73) ;



Allo, La Région vous transporte

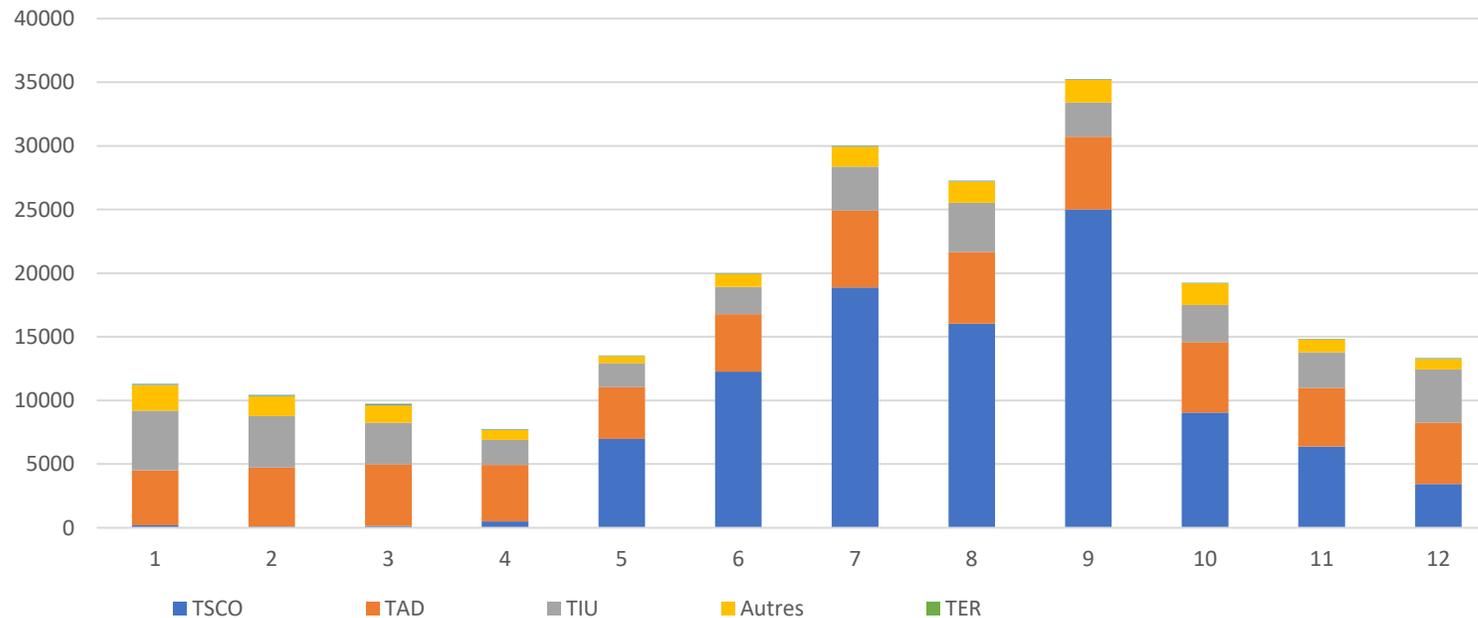
Chiffres 2024

228 558 appels traités

20% des appels en septembre

16% des appels scolaires sur la semaine 36 (semaine du 2 au 8 septembre 2024)

Appels traités par choix du serveur vocal et par mois



Transport scolaire
48% des appels concernent le transport scolaire



TAD
27% des appels concernent des informations ou réservations pour le transport à la demande



Transport interurbain
18% des appels concernent des informations relatives au transport interurbain



Autres demandes
7% des appels concernent des appels Autres (dont TER et appels en anglais). Une majorité de ces clients n'a pas su faire un choix dans le SVI

Produits stupéfiants

Contexte

- L'accident dramatique de Châteaudun (Eure-et-Loir) le 30 janvier dernier
- 9 000 contrôles routiers réalisés par les forces de l'ordre dont 45 tests positifs
- Chaque année, 700 personnes sont tuées sur les routes dans un accident impliquant un conducteur ayant consommé des drogues, soit 21 % de la mortalité routière
- Les délits liés à la conduite sous l'emprise de drogues ont plus que doublé en six ans, passant de 55 398 en 2017 à 126 526 en 2023, d'après les données de l'ONISR

Produits stupéfiants

La Charte Région / FNTV

Signée le 7 avril, la Région et la FNTV s'engagent ensemble à promouvoir :

- La réalisation d'un test de dépistage de stupéfiant, au moins 1 fois par an, sur chaque conducteur, de manière aléatoire et inopinée ;
- La réalisation d'un deuxième test de dépistage de stupéfiant, sur au moins 20 % des effectifs de conducteurs ;
- La mise en place d'un dépistage systématique à l'embauche des nouveaux conducteurs ;

Spécifiquement la FNTV s'engage à promouvoir des actions auprès de ses adhérents :

- Pour encourager l'intégration dans le règlement intérieur de l'entreprise de la pratique de tests sur les conducteurs ;
- Pour encourager les entreprises à sensibiliser tout au long de la vie professionnelle les conducteurs.

Spécifiquement la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage à :

- Imposer des clauses dans les contrats de roulage pour prendre en compte les engagements de dépistage précités et proposer des avenants à tous les contrats en cours ;
- Informer les familles régulièrement des résultats des actions présentées dans cette charte.

– Nouvelle tarification scolaire rentrée 2025-2026

- 200 tarifs différents sont recensés sur la base de ceux hérités des départements. Ces tarifs n'ont pas été modifiés depuis le transfert de compétence en 2017 ;
- Le coût moyen annuel par élève transporté était estimé à 1 200 € en 2017, il est aujourd'hui évalué à près de 1 500 €. Les recettes perçues par la Région au titre des tarifs actuels couvrent 4% des charges, le reste étant à la charge du contribuable ;
- La disparité de tarifs actuel est contraire au principe constitutionnel d'égalité des usagers, conforté par la jurisprudence administrative et des réponses ministérielles rappelant l'obligation d'harmonisation dans un « délai raisonnable » (arrêt fondateur du principe de différenciation tarifaire CE 10 mai 1974 Denoyez et Chorques) ;
- Par courrier en date du 6 décembre 2024, l'Etat sollicite auprès de la Région « une harmonisation, dans un délai raisonnable » ;
- Une convergence tarifaire présente l'opportunité d'offrir aux usagers une gamme tarifaire plus simple et de nouveaux services s'adaptant à l'évolution des pratiques de mobilités des jeunes et des situations familiales.

– Nouvelle tarification 2025-2026 délibérée en CP de mars 2025 « Scolaire+ Mobilité Région »

Approbation d'un droit d'inscription pour accéder aux transports scolaires régionaux sur l'ensemble du territoire régional, à compter de la rentrée scolaire 2025-2026, sans distinction de régime (interne, demi-pensionnaire ou externe), selon les modalités tarifaires ci-après :

- Pour tous les élèves « ayants droit » et « non-ayant droit » bénéficiant du transport scolaire de la Région : **accès à l'ensemble du réseau routier « Cars Région » (hors lignes spécifiques mentionnées dans les règlements des transports scolaires), aux lignes « Cars Région express » et au TER en Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- Pour les élèves « ayants droit », qui fréquentent **une école maternelle ou élémentaire : gratuité** des transports scolaires routiers régionaux ;
- Pour les élèves « ayants droit », qui fréquentent **un collège ou un lycée** : un tarif équivalent à 10 € par mois sur 12 mois, soit **120 € sauf en Haute-Loire, Savoie et Puy-de-Dôme** où les tarifs en vigueur étaient supérieurs à 120 € ;
- **Pour les élèves « non-ayant droit » : application d'un tarif harmonisé à 225 €** (ce montant peut être modulé localement comme précisé dans les règlements concernés notamment au regard des conventionnements avec les autorités organisatrices de second rang – AO2) ;
- Pour toutes les familles : application d'une **réduction tarifaire de 50% proposée par rapport au tarif des « ayants droit » pour le 3^e enfant « payant », et gratuité à partir du 4^e enfant « payant » (et pour les enfants suivants) ;**
- Pour les élèves, enfants de parents **saisonniers : application d'une réduction de 50%.**

Délibérations également suivantes :

- La revalorisation automatique de ces tarifs de base à chaque rentrée scolaire, à partir de la rentrée scolaire 2026-2027, avec une formule d'indexation basée sur l'indice des prix à la consommation établie par l'Insee au 31 août de l'année précédente. Les tarifs scolaires indexés sont arrondis à l'euro supérieur ;
- En cas d'inscription tardive à partir du 20 juillet : l'application pour tous d'une **majoration forfaitaire de 30 €.**

ACTUALITÉS SUR L'ISERE 1/5

❑ Développement et expérimentation la filière Hydrogène

Cet été 2025, le réseau isérois accueillera 8 des véhicules hydrogènes acquis par la Région et mis à disposition des exploitants :

- 4 premiers véhicules seront donc affectés à la ligne T36 St-Jean-de-Bournay - Vénissieux dès le 1er juillet
- puis 4 autres seront déployés sur la ligne T62 St-Marcellin – Grenoble à partir du 1er septembre.

L'avitaillement est prévu dans les stations de Vénissieux et St-Priest pour la ligne T36, ou de St-Egrève pour la T62.

❑ Les études du SERM Grenoblois se poursuivent : *sujet abordé dans la partie perspectives*

ACTUALITÉS SUR L'ISERE 3/5

❑ Desserte de la vallée du Vénéon

Suite à la catastrophe survenue en juin 2024, l'accès au hameau de la Bélarde et à la vallée du Vénéon réouvre avec précaution ce printemps et été 2025, en suivant des restrictions décidées par la Préfecture de l'Isère.

- interdiction de circuler en véhicule personnel
- déploiement par la Région d'une navette entre le Bourg d'Oisans et la Bélarde à hauteur de 3 allers-retours les week-ends de mai et juin puis 7 allers-retours en juillet et en août.

Un lien étroit est mis en place avec la préfecture de l'Isère, les services de secours, le Département de l'Isère, la Communauté de Communes de l'Oisans et les services de météo France afin d'anticiper tout risque pour la population et les conducteurs de cars.



ACTUALITÉS SUR L'ISERE 4/5

❑ Apparition d'un nouveau numéro sur les girouettes des lignes locales

Pour aider les élèves à repérer leur car lors de la sortie de leur établissement, un numéro unique sera ajouté sur les girouettes (bandeau lumineux) avant, latérales et arrières des cars.

Un test concluant réalisé sur l'année 2024/2025 a permis de constater une meilleure fluidité sur les plateformes de cars scolaires et des surveillants plus sereins.

❑ La Région AOM locale accompagne les communautés de communes iséroises

- Développement des offres de transports régulières et TAD sur l'Oisans ;
- Poursuite de l'appui au réseau Le 37 (Entre Bièvre Et Rhône) ;
- Cession de 3 véhicules 9 places électriques en Isère pour faciliter les mobilités du quotidien ;
- Appui à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté pour gérer la mobilité suite à l'effondrement de La Rivière.



ACTUALITÉS SUR L'ISERE 5/5

- ❑ Une nouvelle offre **Transaltitude** organisée sur la période 2024-2030 par la Région Auvergne Rhône Alpes, en partenariat avec le Département de l'Isère
- ❑ Reprenant les dessertes majeures vers l'Oisans, elle soutient des stations de plus basse altitude et ouvre la desserte des stations du Vercors depuis Valence TGV



❑ Bilan de la saison 2024-2025 :

- Un bon enneigement et des chiffres de fréquentation stables par rapport à la saison précédente.
- **83 000 voyages sur la saison :**
 - Massif de l'Oisans : 80 000 voyages
 - Massif du Vercors : 2 000 voyages
 - Autres liaisons (Grenoble vers Gresse et Alpe du grand Serre et Voiron-St-Pierre-de-Chartreuse) : 1000 voyages.
- Des efforts à poursuivre sur la saison 2025-2026 pour faire connaître les nouveaux départs de Valence TGV pour rejoindre le Vercors auprès de la clientèle long séjour et continuer d'attirer de nouveaux voyageurs à bord des cars Transaltitude pour rejoindre les massifs isérois.

ACTUALITÉS SUR LA SAVOIE 1/2

☐ Etudes, réflexions et travaux en cours :

- Chambéry : transfert des cars TER à la Cassine sous Q Park. MOA des travaux déléguée à la ville en vue de la réalisation des aménagements de la phase 1 du projet de nouvelle gare routière, financement Région (500 k€). Travaux en 2026. La 2^{ème} phase interviendrait vers 2030 au plus tôt (aménagements côté voies SNCF)
- PEM Bourg-Saint-Maurice et rénovation de la plateforme de la gare routière : les travaux ont débuté en mai 2025 pour un achèvement dès fin novembre. Coût pour la Région 1,7 M€ (+ subvention d'équipement de 215 k€ pour changement de l'ombrière)
- Modane : déplacement de la gare routière sur l'emplacement du bâtiment SERNAM. Etude conduite par la CCHMV. Etablissement du plan de financement sur la base du projet qui a été établi.
- Lancement PDMS / étude opérationnelle sur le territoire de l'APTV (Agence Ecomobilité)

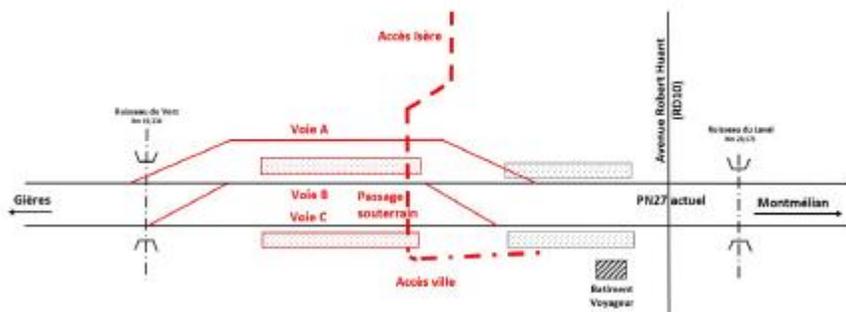
BILAN ET ACTUALITÉS SUR LA SAVOIE 2/2

- ❑ LOM : déploiement des conventions de coopération, de financement ou de délégation avec les EPCI
 - Dotation de véhicules 9 places électriques pour les mobilités du quotidien sur les territoires des Communautés de communes de Porte de Maurienne, du Canton de La Chambre et de celle de Yenne.
 - Schéma mobilité et renforcement desserte sur la Haute-Maurienne. Coût annuel de 600 k€, financement régional à hauteur de 50%.
 - Projet en cours d'une expérimentation d'une liaison "Gare SNCF de Saint-Michel-de-Maurienne - télécabine Orelle", tous les week-ends de la saison et quotidiennement pendant les vacances scolaires 3 zones. Objectif de mise en place : dès cet hiver 2025-2026.
 - Renforcement de desserte sur la Haute-Tarentaise (lignes à destination de Tignes et Val d'Isère depuis Bourg-Saint-Maurice) : mise en place dès l'hiver 2025/2026. Coût annuel de 600 k€, financement régional à hauteur de 50%.
 - Territoire de l'Avant-Pays savoyard :
 - Réflexion en cours sur le renforcement des lignes Cars Région dans le cadre de la démarche SERM et la FDR2035.
 - Lancement d'un TAD à la rentrée de septembre sur le territoire de la Communauté de communes de Yenne.
 - Réalisation d'un PDMS par le SMAPS (Inddigo).

Création d'un terminus à Brignoud

Objectif : 4 trains/heure par sens en heure de pointe

- Création d'un passage souterrain modes doux (piétons, cycles et PMR) + suppression PN27 : coût 17,7 M€
- Création d'un terminus TER : coût évalué à date à 58 M€
- Mise en service nouveau quai et suppression PN 27 fin 2026 + mise en service Terminus 1^{er} semestre 2028

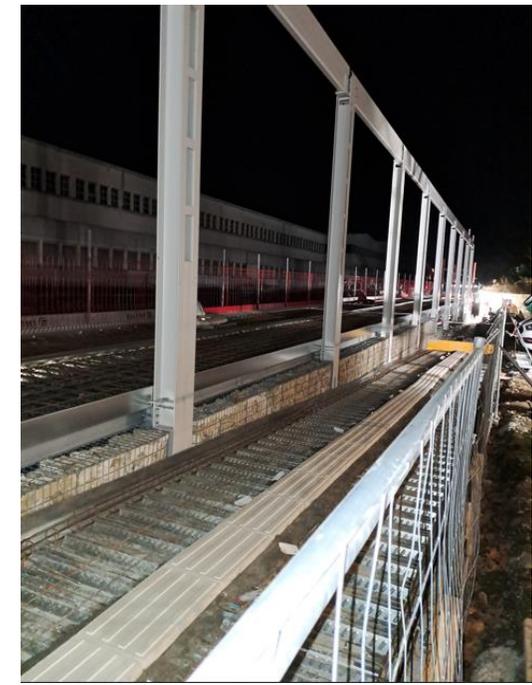


PROJETS SUR L'ETOILE FERROVIAIRE DE GRENOBLE



Halte de Pont-de-Claix : déplacement au niveau du PEM de Pont-de-Claix-l'Etoile (MOA G&C)

- Coût total du projet : 5,8 M€ (2,7 M€ périmètre SNCF G&C, 1,6 M€ périmètre SNCF Réseau et 1,5 M€ périmètre GAM)
- Mise en service effective le 30 mars 2025





Réouverture de la halte de Domène

Volet ferroviaire : (MOA G&C)

- ✓ Coût total des études à date : 744 K€ (dont 255 K€ Région),
- ✓ Etudes préliminaires complémentaires pour valider les conditions de faisabilité du projet suite contraintes techniques fortes (quais décalés au nord du futur PEM, entre pont et PN) : 462 K€ courants financés par le SMMAG et l'Etat

Durée des études 18 mois (de janvier 2025 à juin 2026) :

1ère phase : définition du programme fonctionnel des liaisons urbaines/ferroviaires

2ème phase : étude de niveau EP des éléments de programme

Phase d'acquisitions de données : en parallèle des phases 1 et 2

Abords : (MOA SMMAG)

- ✓ Etudes réalisées,
- ✓ Projet dépendant du volet ferroviaire.

LES PROJETS EN GARE

Annecy :

- Création d'un **atelier de maintenance pour les vélos**, porté par la collectivité (ouverture prévisionnelle T1 2026)
- Réaménagement des **sanitaires publics** (ouverture fin 2025).

Albertville :

- Espace vélostation (ouverture prévue T1 2026)

Chambéry :

- Inauguration des travaux de mise en accessibilité et passage souterrain le 11 février 2025

Moirans :

- Création d'un restaurant (ouverture prévue T3 2025)

Saint-Egrève :

- Extension du Centre Communal d'Actions Sociales, ouvert en novembre 2024



LES GARES ET LEURS ABORDS

Rumilly :

- **Mise en accessibilité de la gare** : éclairage, sonorisation, pose de deux ascenseurs et rehaussement des quais. Remplacement du mobilier présent sur les quais et refonte de la signalétique voyageurs.

Travaux 2025/26. Impacts pour les voyageurs pendant les travaux : modification des cheminements sur les quais. Mise en service prévue janvier 2026.

Financement 50% Etat, 48% SNCF G&C, 2% Région, coût total de 8,42M€.

Aix-les-Bains, Albertville, Bourg-Saint-Maurice :

- **Mise en accessibilité de la gare** : Études en cours

Montmélian :

- **Suppression de la Traversée Voie par le Public et réhaussement des quais** : Étude en cours



Gare de Rumilly
(mars 2025)



Gare de Rumilly
(Plan niveau PRO)

Bourg-Saint-Maurice :

- **Travaux PEM** sous MOA Région pour la Gare Routière et Ville pour les abords et les ombrières : les travaux ont débuté en mai 2025 pour un achèvement dès fin novembre. Coût pour la Région 1,7 M€ (+ subvention d'équipement de 215 k€ pour changement de l'ombrière)

Montmélian :

- **Etude programmatique PEM** sous MOA SNCF Gares & Connexions
- **Impact Accès Français Lyon-Turin** : étude cofinancée SNCF Réseau

Modane :

- Déplacement de la gare routière sur l'emplacement du bâtiment SERNAM. Etude conduite par la CCHMV.



PEM de Bourg-Saint-Maurice

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

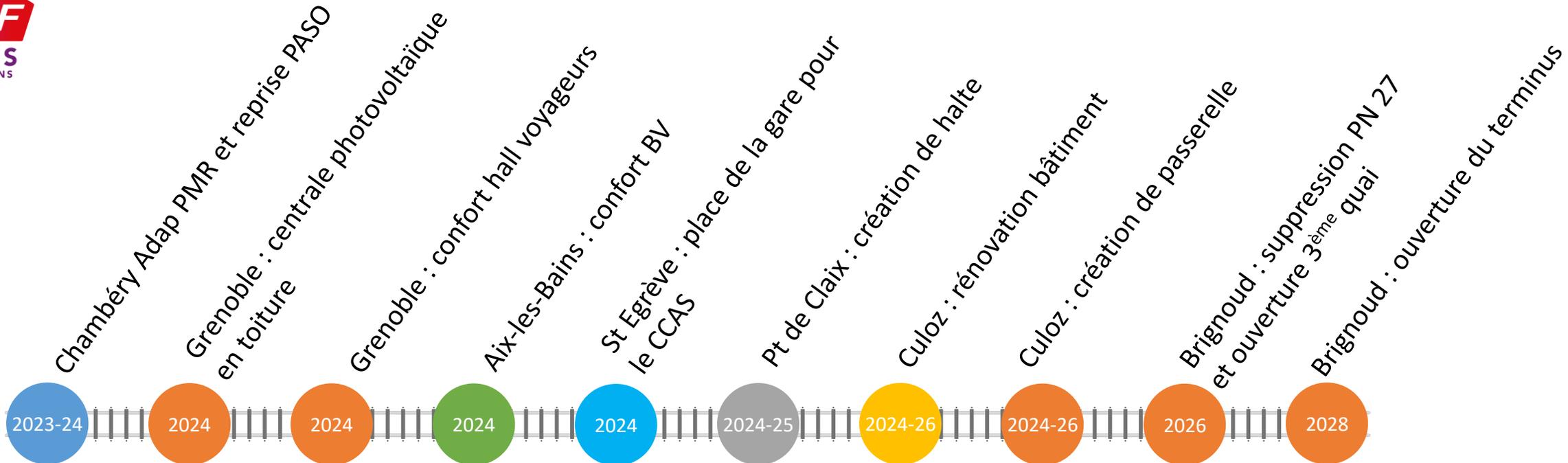
- **55 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 67% des gares classées prioritaires** (38 gares régionales et 17 gares nationales).
- **Etudes en cours** : Rives, Le-Péage-de-Roussillon, Lyon-Vaise, Meximieux, Montmélian...
- En mars 2024, près de **128 M€ avaient été engagés** (60 M€ par l'Etat, 45 M€ par la Région, 18,5 M€ par SNCF G&C et plus de 4 M€ de contributions de collectivités).

Déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales : Issu des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel :

- 4 visites de gares avec des représentants d'associations
- Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer
- 1ere convention de 601 k€ financés à 100% par la Région: déploiement réalisé dans 53 gares et en cours dans 58 autres gares,
- 2eme convention de financement pour un déploiement complémentaire pour 500K€ 100% Région délibéré à la CP de décembre 2024.



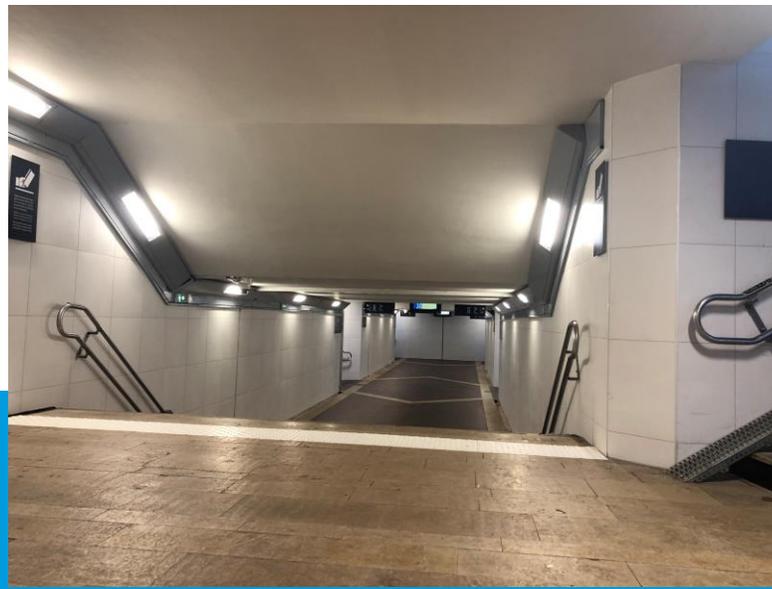
PRINCIPAUX TRAVAUX SUR PÉRIMÈTRE G&C



Gare de Grenoble : *Photovoltaïque en toiture*



Gare de Chambéry : *reprise PASO*

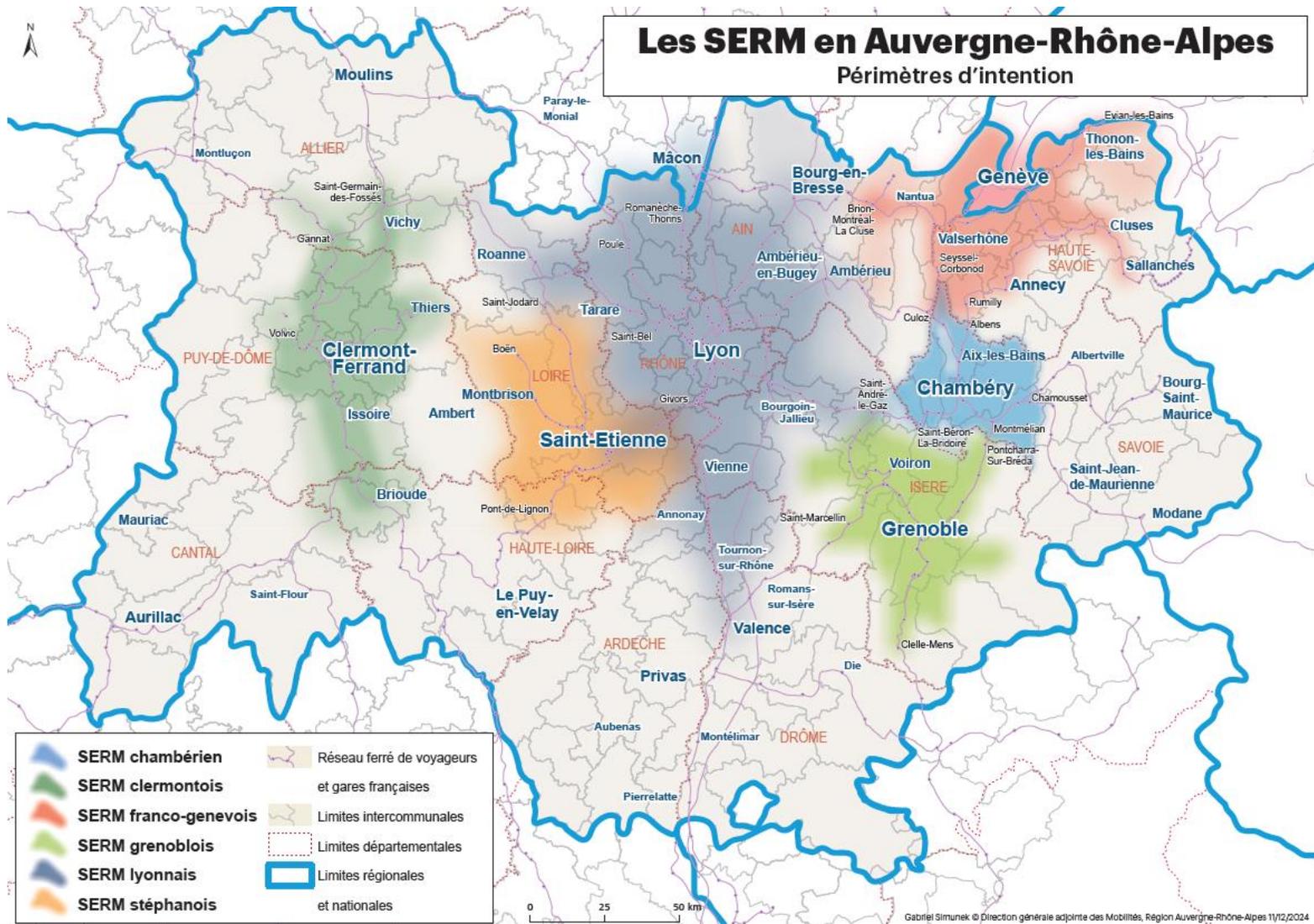


Gare de St-Egrève : *Place de la Gare*



4. Perspectives

Feuille de route MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035



Près de 6 millions d'habitants concernés

(population des communes à 10km d'une gare)

Les 6 grandes aires urbaines de :

- Clermont-Ferrand
- Chambéry
- Franco-Suisse
- Grenoble
- Lyon
- Saint-Etienne

Démarches de Préfiguration pour

l'octroi du statut :

- Conventionnement fin 2024
- Lancement début 2025

LE SERM GRENOBLOIS

❑ Les études du SERM Grenoblois se poursuivent

Les deux AOM concernées, la Région et le SMMAG, poursuivent les études débutées à la fin 2024, avec l'ensemble des partenaires du projet (Etat, Grenoble Alpes Métropole, Pays Voironnais et Grésivaudan), avec l'aide de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) et la contribution des trois préfigureurs SNCF Réseau, SNCF Gares et Connexions et la Société des Grands Projets, en vue de préfigurer un projet de desserte multimodale du bassin de mobilités Grenoblois.

L'objectif est de déposer auprès de l'Etat un dossier de demande de statut de SERM à l'horizon fin 2025. Les associations d'usagers seront associées cet été à la démarche.

Etoile de Veynes : planning prévisionnel par branche

❑ Vif – Aspres (coordination AURA/PACA):

- EP de régénération : finalisée
- Etude Avant-projet engagée
- Phase REA prévisionnelle : 2028-2029

❑ Livron – Aspres (coordination AURA/PACA) :

- Trajectoire de régénération : une EP a été réalisée
 - 2026 : remplacement de traverses pour maintenir la performance de la ligne
 - 2028 : premiers travaux de régénération pour maintenir voire améliorer la performance de la ligne.
 - À partir de 2030 : suite des travaux de régénération

Etudes multi techniques sur les 4 branches :

❑ Raccordement Aspres/Veynes:

- Etudes préliminaires en cours
- Phase REA prévisionnelle :

❑ Veynes (Poteau-St-Luc) – Aix (Exclu) :

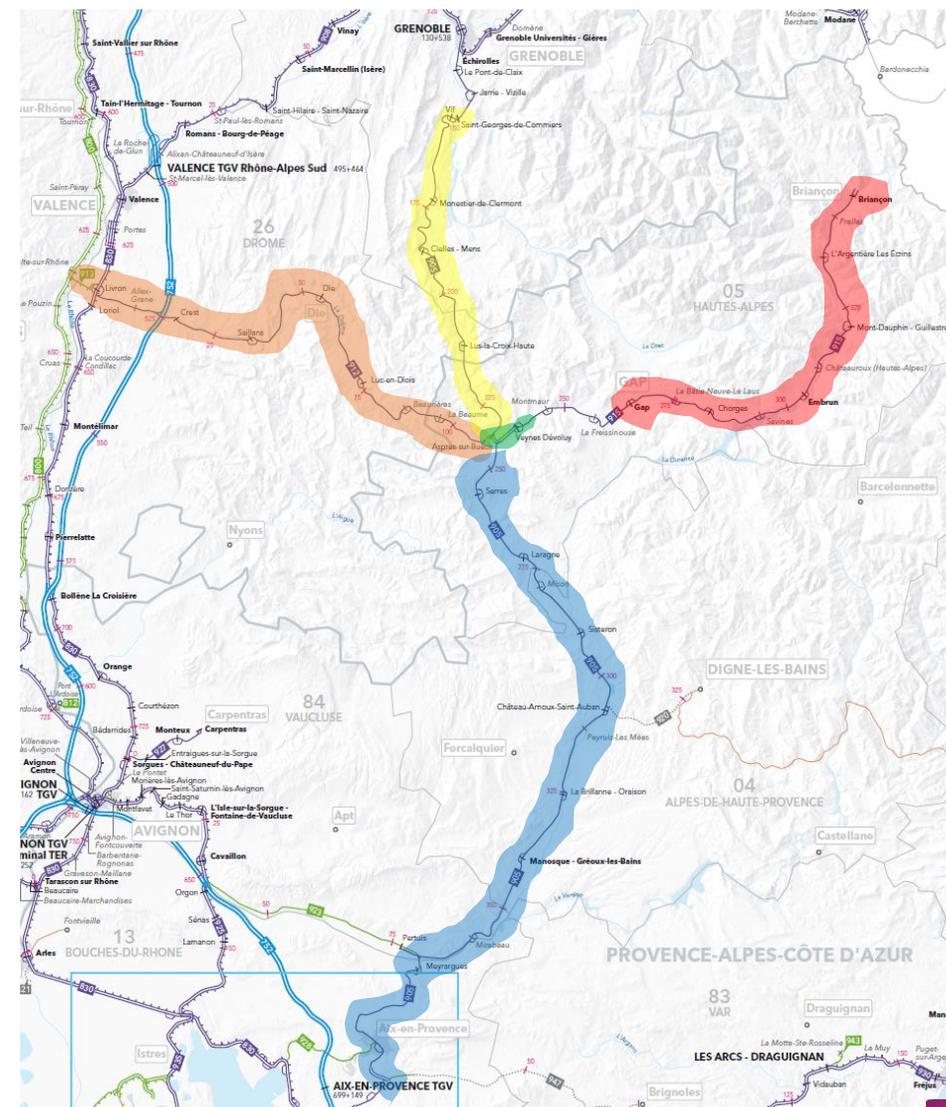
- Etudes préliminaires en cours
- Phase REA prévisionnelle :

❑ Gap – Briançon :

- Etudes préliminaires en cours
- Phase REA prévisionnelle :

Programme en cours de définition JOP 2030

- Protocole ferroviaire signé le 27 juin Etat/Région Sud
- Rencontre prochaine Etat/Région Auvergne Rhône-Alpes



❑ Phase 2 de la régénération

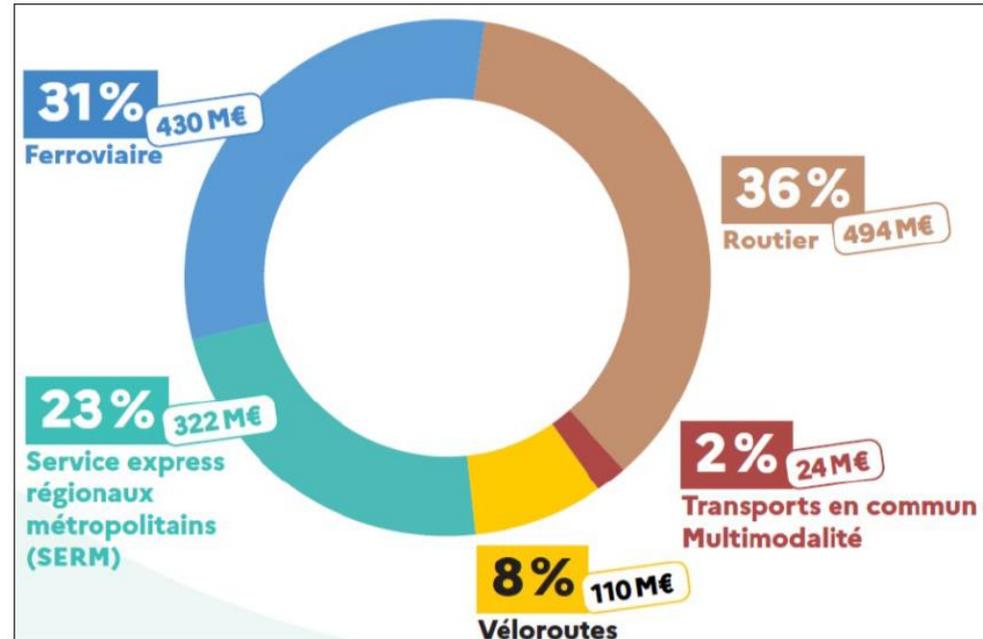
- Le programme technique au stade de fin d'EP :
 - 17 km de RVB
 - 3 tunnels, remplacement de 3 tabliers métalliques, ≈ 20 ouvrages d'art à forte technicité à traiter ...
 - 20 km de câbles de signalisation et de télécommunications à régénérer, notamment autour des zones de Gares
- Les études d'avant-projet sont lancées (8,74 M€ financés 76,5% Etat /15%Région/ 8,5% SNCF)
 - Travaux sous fermeture de ligne. Durée à préciser > 1 an.
 - Période de réalisation : 2028 - 2029
 - Travaux estimés à ≈ 90 M€

❑ Travaux urgents en cours :

- 2024 : Tunnel de Larchat → fait
- 2025 : Viaduc de Lalley
- 2026 : Travaux multiples de maintien de la ligne



- Une première enveloppe Etat/Région de 620 M€ portée à 697M€ chacun



- Maquette financière en voie de finalisation. Retours vers les territoires prévus cet été.
- Projet d'avenant transmis par l'Etat à la Région : réponse Région en cours et transmission aux territoires prochainement.
- Lancement des procédures administratives en parallèle : évaluation environnementale restituée, l'avis l'AE, consultation du public et avis du CESER.
- Objectif de signature de l'avenant mobilités du CPER à l'automne 2025.

Zoom sur le matériel ferroviaire : schéma directeur matériel lancé en 2024

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

ACQUISITIONS (environ 1.6 Md €) :

De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

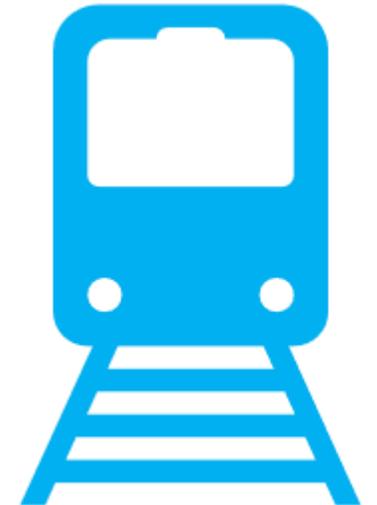
- 19 Regio2N + 10 commandés en mars 2025 pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2026
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2027 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 55 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 30 rames

ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Md €) :

Opérations de maintenance des rames (1.3 Md€) et création de nouveaux ateliers (250 M€).



» Augmenter de 30% le nombre de rames à l'horizon 2035

- Acquérir directement ou indirectement environ 150 rames (TER et Léman Express), soit, en intégrant les radiations, 115 rames supplémentaires ; soit 30% de rames automoteurs en plus (de 383 à 498 rames)
- environ 60 000 places supplémentaires, en complément des 173 000 places assises + debout (normes constructeur)
- Enclencher la commande du remplacement des 84 rames X73500 pour une livraison entre 2036 et 2040

» Optimiser l'utilisation du parc disponible

- Faire circuler plus le parc existant : viser une hausse d'au moins 15% de l'utilisation du matériel. A titre d'illustration, sur l'étoile lyonnaise, on pourrait faire circuler 80 trains en plus par jour dès 2027, soit l'équivalent d'environ 35 000 places supplémentaires par jour
- Augmenter la disponibilité du parc par une optimisation des process de maintenance : 3% d'amélioration de la disponibilité sur le parc actuel correspond à environ 12 rames en plus (source : rapport Chambre Régionale des Comptes – janvier 2024)
- Achever, entre 2028 et 2031, le programme OPTER des opérations mi-vie AGC et TER2N PG, ce qui libérera 10 rames supplémentaires

» Renforcer notre capacité de maintenance pour améliorer la production

- 250 M€ pour moderniser et agrandir les ateliers de maintenance
- 1,3 Md€ pour rénover et entretenir le parc, avec notamment 171 rames « remises à neuf » pour 20 ans (rames rénovées entre 2024 et 2031)

5. Actualités services usagers

Lancement des tarifs multimodaux Région + Grand Annecy

- **Combiné TER + SIBRA** : Parcours TER depuis une gare de la Région vers le bassin d'Annecy + libre circulation sur le réseau SIBRA
 - Un seul titre, un seul acte d'achat, sur carte Oûra
 - Rabais attractif par rapport à l'achat séparé
 - 3 formules : **TER + SIBRA Tout Public Mensuel**, **TER + SIBRA –26 ans Mensuel**, et **TER + SIBRA Tout Public Annuel** (abonnement annuel à prélèvement mensuel, bassin pilote pour la Région)
 - *Exemple de prix pour un abonnement mensuel TER + SIBRA Tout Public Mensuel Rumilly <=> Annecy : 88,70€ / mois*
- **Intégral Annuel Grand Annecy** : abonnement couvrant l'ensemble des TC à l'intérieur du Grand Annecy
 - TER + SIBRA + Cars Région dans le périmètre du Grand Annecy, dans un seul titre et sur carte Oûra
 - Abonnement tout public annuel à prélèvement mensuel **47,60€ / mois**

Commercialisation automne 2025

CHALLENGE MOBILITÉ (15E ÉDITION) :

JEUDI 5 JUIN 2025

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :
70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !

Bilan de la 14^e édition (4 juin 2024) :

- 68 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 922 établissements inscrits
- 444 500 salariés sensibilisés
- 96 000 salariés participants
- 1 452 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 68 tonnes équivalent CO2 économisées

Au travail j'y vais autrement.

Challenge Mobilité!

avec  **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

**Jeudi
5 juin
2025**



PARTICIPEZ AU :
challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 5 juin !

Oùra, bien plus qu'une carte!

- Un **site Internet et une appli** pour faciliter vos déplacements sur ses 56 réseaux partenaires pour des trajets sans couture, qu'ils soient :
 - ❑ Tout près de chez vous
 - ❑ D'un bout à l'autre de la Région
- Depuis février 2025, des médias modernisés et plus ergonomiques, vous faisant bénéficier :
 - ❑ D'un calculateur d'itinéraires plus performant, avec des propositions plus variées et favorisant l'intermodalité
 - ❑ D'une boutique web et prochainement des achats possibles depuis l'appli Oùra
 - ❑ De l'intégration progressive des informations en temps réel (12 réseaux à date)
 - ❑ Des informations de tous les réseaux partenaires (plans des lignes, horaires)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

oùra

**Bien +
qu'une carte !**

Organisez vos trajets
en **trains, cars, bus**
via **le site** et **l'appli mobile**

- 🔗 Calculs d'itinéraires
- 🛒 Boutique
- 📍 Trafic en temps réel
- 📅 Horaires et plans des lignes

Rdv sur **Oura.com**
ou téléchargez l'appli



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Co-financé par
l'Union européenne

La Région vous transporte

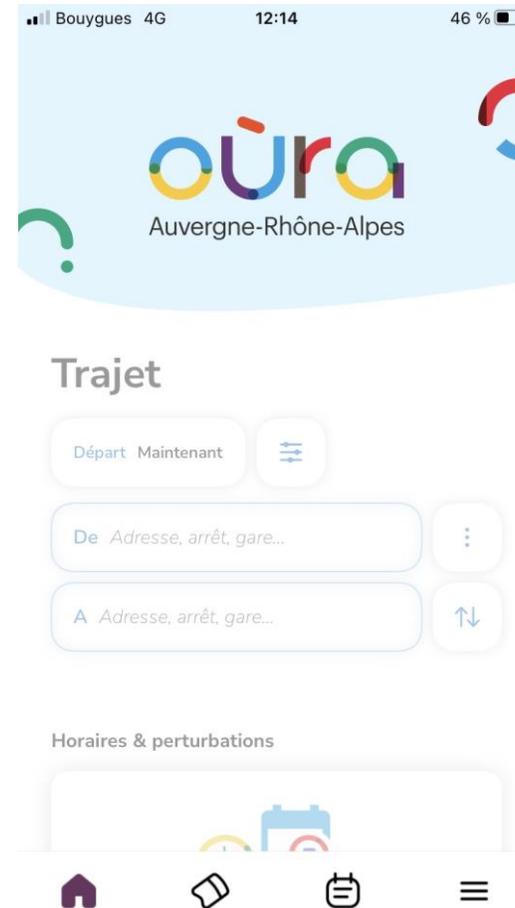
Des services enrichis dans les prochains mois

Des améliorations en continu sur l'information

voyageurs : intégration de Géovélo dans le calcul d'itinéraires, guidage externe marche / vélo depuis l'application ...

À la rentrée 2025, l'application Oûra proposera également de la vente en ligne de M-ticket sur les réseaux partenaires volontaires, dont les réseaux régionaux TER, Cars Région Express, Cars Région.

A partir de 2026, de nouveaux services de mobilité viendront enrichir l'information-voyageurs, et le rechargement de carte Oûra par Smartphone NFC seront proposés.





Merci